

20

WEEK-END

MUSIQUE
Marianne Trudel
et Karen Young
partagent leur Joni
B 5

ÉCONOMIE
Ottawa veut regagner
la confiance
de l'industrie laitière
B 7



CINÉMA
Venom, un film
de science-fiction:
la fulgurance
des fluides
B 3



Le coloré poète Jean-Paul Daoust, l'un des instigateurs de l'événement
MARIO SAVOIE

Amours, délices, orgues et poésie

Sainte-Mélanie propose un premier festival culturel aux couleurs de l'automne

CATHERINE LALONDE
LE DEVOIR

C

a a commencé comme une lutte pour éviter la vente de l'église de Sainte-Mélanie; ce sera devenu, autour de l'orgue Casavant de cette dernière, un festival culturel, le premier de cette petite municipalité de Lanaudière, sise à quelque deux heures de Montréal comme de Québec.

Le premier? Pas tout à fait. Car la pionnière et poétesse Louise Amélie Panet (1789-1862) tenait là, il y a plus d'un siècle et demi, salon et soirées littéraires. Retour vers le passé: ses textes seront relus, et à voix haute, auprès de ceux de poètes et d'auteurs contemporains — Carole David, Amadou Salmine Sall, Simon Boulerville, Jean-Paul Daoust et consorts — lors de la première édition de ce Rendez-vous couleurs, orgue et poésie de Sainte-Mélanie.

« Ça fait 34 ans que je vis à Sainte-Mélanie », explique en entrevue le coloré poète Jean-Paul Daoust, un des instigateurs de l'événement. « J'ai toujours mon appart à Montréal, on m'enlèvera pas la ville. Mais je trouvais ça plate, dans ce très charmant village, qu'il ne se passe rien. J'espère mettre Sainte-Mélanie sur la carte culturelle du Québec, mais je ne voulais pas non plus pour ça d'un Festival du cochon qui tousse... »

C'est au cours de réunion informelle de citoyens cherchant à sauver l'église — qui n'est par ailleurs plus en danger d'être vendue, la Fabrique s'étant depuis ravisée — que l'auteur des *Odes radiophoniques* (Poètes de brousse) a soulevé l'idée d'utiliser l'orgue pour des soirées de poésie et musique. « J'ai vécu ça une fois, à Charleville, la ville natale de Rimbaud: c'était extraordinaire. C'est un nouvel alliage poésie et musique qui emmène la poésie à une autre dimension. Ça donne tout un en-

Plus de poésie?

Le rendez-vous de Sainte-Mélanie n'est pas là pour faire concurrence au Festival international de poésie de Trois-Rivières (FIPTTR), mais plutôt pour l'irriguer encore plus loin. « Ils me prêtent même Amadou! » s'exclame Jean-Paul Daoust, parlant de M. Lamine Sall, important poète sénégalais. On pourra aussi faire le crochet pour profiter du dernier week-end du FIPTTR, aller savourer ses ciné-poésie et sours-pers-poésie, ou de la Grande Soirée de poésie du samedi. Les informations se retrouvent à fipttr.com. En marge, le OFF officie également, diffusant une pléiade de paroles, essentiellement au bar le Mot-dit. Les détails à offpoesie.com.

Louise Amélie Panet

Née à Québec le 27 janvier 1789, elle étudie, souvent sous la tutelle de son père, la philosophie, les sciences, la poésie. Elle aurait fréquenté le salon de Louis-Joseph Papineau. Peintre, claveciniste, on retrace ses écrits dès 1812. Elle aurait — du moins elle l'écrit dans ses correspondances — participé à la rébellion des Patriotes. Elle meurt en 1862, laissant un nombre imposant de poèmes, jamais publiés de son vivant, selon son gré.

vol. » Les peintres de la région se sont tout de suite ralliés à l'idée, la transformant dans l'élan.

Dont acte: il y aura deux spectacles, autour de l'organiste Luc Beauséjour, de Daoust, et de la chanteuse Chloé Ste-Marie. Pour le premier, elle sera encadrée d'un chœur de 20 voix, et les poètes Sall, Boulerville, David et Queen Kaliront aussi. Lors du deuxième, ce seront Frédéric Généreux, Marco Geoffroy et Anne-Marie Poisson qui diront leurs textes.

Gravitent partout dans le village, en journée, de petits événements gratuits. L'exposition des peintres mélanienis, au cœur même de l'église, qui présenteront des œuvres s'inspirant de la poétesse Louise Amélie Panet. Un salon littéraire avec lectures et concerts. Un sentier de la poésie, pour déambuler sous les couleurs de l'automne, lisant des vers en chemin.

Et pour la première fois, le manoir Panet de la seigneurie d'Ailleboust sera ouvert au public. La médiathèque littéraire Gaëtan Dostie y donnera des conférences sur la poésie de M^{me} Panet et mettra son œuvre en lumière, notamment un poème de 1101 vers sur la vie autour du manoir.

« Elle a été occultée, comme toutes les femmes à l'époque, par les critiques de la littérature canadienne-française, illustre M. Daoust. On la sort de l'oubli, on fait redécouvrir le passé culturel de la région — hé, elle a écrit bien avant Octave Crémazine et Philippe Aubert de Gaspé! Sa poésie est très concrète, c'en est surprenant. « Mon pays / cher âpre climat du nord / je t'appartiens / pour la vie et la mort! » »

Le rendez-vous couleurs, orgue poésie
À Sainte-Mélanie, en divers lieux, les 6 et 7 octobre
Information et billetterie: rendez-vous-couleursorguepoesie.ca

ICI ET LÀ

Sur les Premiers Peuples

En guise de lancement pour son numéro spécial consacré aux Premiers Peuples, la revue *Liberté* tient une causerie — au titre éloquent: « Cartographie d'une libération » — entre ceux qui ont pensé le dossier et collaboré à la revue. Pierrot Ross-Tremblay, Nawel Hamidi, Darryl Leroux, Natasha Kanapé-Fontaine et Rosalie Lavoie iront au-delà de l'idée de « réconciliation »: ils discuteront notamment de la violence coloniale, de décolonisation et des modalités de changement des rapports de domination. Il y aura aussi de la musique et une lecture de poèmes. Samedi de 17h30 à 19h30 à la librairie Le Port de tête, 262 avenue du Mont-Royal Est. Entrée libre. Informations: bit.ly/2O8HZ4I

Pour les p'tits loups

En ce début du Festival du nouveau cinéma, les enfants peuvent se réjouir: pendant toute la fin de semaine, la Grande Kermesse des p'tits loups leur prépare des projections et des ateliers articulés autour, bien sûr, du cinéma. Un programme de quatre courts métrages d'environ 50 minutes sera diffusé chaque jour et il sera possible, entre autres folies, de créer d'anciens jouets optiques (thaumatrope, folioscope ou zootrope), d'exercer divers métiers du septième art (caméraman, perchiste, preneur de son) et de s'adonner à la pixilation, ce mystérieux procédé. Samedi et dimanche de 10h à 16h au Cœur des sciences de l'UQAM, 175 avenue du Président-Kennedy. Gratuit. bit.ly/2DWoVBZ

Décroître, toujours

Si vous n'êtes pas familiarisés avec les actions et les concepts qui se cachent sous le grand chapeau de la « décroissance », c'est l'occasion ou jamais de comprendre leurs tenants et aboutissants. Sur le terrain du Virage campus MIL s'installe, pour une seule journée (mais costaud), le premier Festival de la décroissance. Au programme: deux périodes de deux heures de conférences thématiques, notamment sur l'histoire du mouvement et sur la transition écologique, auxquelles participeront entre autres experts les auteurs Yves Marie-Abraham et Serge Mongeau; des stands sur le « zéro déchet », la mobilisation citoyenne ou le jardin d'hiver; des ateliers sur le vélo d'hiver et le vermicompostage; et une soirée de musique, avec projection de documentaires. Costaud, on vous disait? Samedi de 10h à 22h au 6700, avenue Durocher. Entrée libre. Programmation: bit.ly/2ydtsox

Femmes à l'orgue

Tous les dimanches d'octobre, dans le cadre du festival du Concours international d'orgue du Canada, l'oratoire Saint-Joseph recevra des organistes... mais pas que des hommes, majoritaires dans cette discipline. L'événement « Ces femmes qui jouent de l'orgue » met plutôt en vedette des musiciennes venues des États-Unis, de Corée du Sud, du Québec et de Bulgarie, qui joueront un programme comportant notamment une pièce d'une compositrice, à leur choix. Les dimanches 7, 14, 21 et 28 octobre à 15h30 au 3800 chemin Queen-Mary. Contribution volontaire. bit.ly/2IBEWvx

Geneviève Tremblay
icietla@ledevoir.com

J'espère mettre Sainte-Mélanie sur la carte culturelle du Québec, mais je ne voulais pas non plus pour ça d'un Festival du cochon qui tousse...

JEAN-PAUL DAOUST



CINÉMA

Romero, au-delà de l'horreur

La nuit des morts-vivants n'a fait que gagner en stature depuis sa sortie il y a 50 ans

Pris de haut par la critique en 1968, *La nuit des morts-vivants* traumatisa un public hébété qui en redemanda pourtant, au point d'en faire l'une des productions indépendantes les plus lucratives de tous les temps. Depuis 50 ans, la reconnaissance envers le film n'a fait que croître.

FRANÇOIS LÉVESQUE
LE DEVOIR

R

etranché dans la cave d'une ferme isolée, un groupe disparate d'individus est aux aguets. Dehors, les morts, mystérieusement ranimés, se repaissent des vivants. Immobiles dans la pénombre humide, ces hommes et ces femmes, étrangers contraints de cohabiter, attendent dans l'angoisse quelque plan, quelque secours. À terme, ils se révéleront aussi — sinon plus — dangereux les uns pour les autres que les hordes putrides qui battent la campagne. Lorsque *La nuit des morts-vivants* prit l'affiche dans les cinémas et ciné-parcs américains en octobre 1968, George A. Romero ne se doutait pas de la valeur sociopolitique qu'on accolerait à son premier film. Il n'avait d'autre ambition que celle d'un profit rapide. L'histoire en décida autrement.

La nuit des morts-vivants (*Night of the Living Dead*) ne perd pas de temps à instaurer un climat de terreur. Ainsi l'action démarre-t-elle dans un cimetière, avec une sœur et un frère, Barbara et Johnny, venus fleurir la tombe de leur mère. En arrière-plan, un homme titube dans leur direction. Il arbore un complet noir : un autre visiteur endeuillé, nul doute. Pendant qu'il se rapproche, lentement, Barbara et Johnny s'affairent distraitemment. Soudain, l'inconnu attaque Barbara, puis tue Johnny.

Traumatisée, la jeune femme trouve refuge dans la ferme mentionnée, où la recueille Ben. En pleine stupeur, Barbara n'est qu'à demi-consciente de ce que Ben les barricade tous deux dans la maison désertée tandis que, de loin en



Lorsque *La nuit des morts-vivants* prit l'affiche dans les cinémas et ciné-parcs américains en octobre 1968, George A. Romero ne se doutait pas de la valeur sociopolitique qu'on accolerait à son premier film.

IMAGE TEN

loin, des silhouettes pâles émergent de la forêt. Bientôt, les deux survivants découvrent cachés au sous-sol un couple et sa fillette, qui a été mordue.

Les y rejoindront un autre couple, complétant un microcosme ayant inspiré maintes analyses depuis la sortie du film.

État des lieux

Les deux lectures les plus répandues voient dans *La nuit des morts-vivants* une métaphore de l'Amérique d'alors. L'une se rapporte au malaise engendré par la guerre du Vietnam, déjà latent à l'époque; l'autre rend compte de l'animosité blanche face à la lutte pour les droits civiques portée par la parole de Martin Luther King.

Car il faut savoir que Ben, le héros du film, est noir. Et en ce temps-là, en dépit des avancées hollywoodiennes de Sidney Poitier, c'était encore une situation inusitée.

D'un pessimisme implacable ou d'une ironie furieuse, c'est selon, le film de George A. Romero tue un à un ses personnages, y compris Ben, sacrifié à la fin sur l'autel non pas du surnaturel, mais de la bien réelle bêtise humaine (Romero en était à chercher un distributeur pour son film lorsqu'il apprit l'assassinat de King).

Dans son analyse publiée en 2003 dans le *Village Voice*, Elliott Stein résume parfaitement ces enjeux sous-jacents : « [Le film] dégonfle tous les clichés du genre. Il a troqué les décors expressionnistes du film de peur traditionnelle pour un style néoréaliste — l'utilisation par Romero de lieux réels et d'un noir et blanc granuleux donne à ce festival gore l'allure et l'impression d'un documentaire. Et il ne s'agissait pas de la Transylvanie, mais de la Pennsylvanie — c'était l'Amérique moyenne en guerre, et le carnage zombie s'apparentait à un écho grotesque du conflit qui faisait alors rage au Vietnam. Dans ce qui demeure le tout premier film d'horreur subversif, le héros noir débrouillard survit aux zombies

Dans ce qui demeure le tout premier film d'horreur subversif, le héros noir débrouillard survit aux zombies pour mieux être abattu par un ramassis de rednecks, et une fillette grignote voracement le bras arraché de son père — la désillusion vis-à-vis du gouvernement et de la famille nucléaire patriarcale est totale

ELLIOTT STEIN



pour mieux être abattu par un ramassis de rednecks, et une fillette grignote voracement le bras arraché de son père — la désillusion vis-à-vis du gouvernement et de la famille nucléaire patriarcale est totale. »

Distance rassurante

Pour le compte, *La nuit des morts-vivants* s'inscrit dans une longue tradition du cinéma d'horreur comme miroir sociétal. Dans un essai du *New York Times* de 2001 intitulé *Horrors! Time for an Attack of the Metaphors? From Bug Movies to Bioterrorism*, Rick Lyman explique : « Certains terreurs sont trop difficiles à affronter directement, alors elles se manifestent sous les atours

plus faciles à revêtir de la métaphore. Cela a été la visée cachée du cinéma d'horreur depuis le commencement, et c'est ce qui en a fait l'un des genres les plus pérennes. »

L'auteur évoque une expérience cathartique unique, à raison. En effet, l'épouvante possède ceci de particulier qu'elle permet d'affronter peurs et hantises, cela tout en maintenant une distance rassurante, fiction aidant.

Fait intéressant, et il s'agit là d'un sujet de discussion très populaire auprès des cinéphiles férus d'horreur, George A. Romero ne revendiqua lui-même jamais de telles velléités allégoriques pour son film, affirmant avoir choisi Duane Jones pour la seule raison qu'il était l'acteur ayant donné la meilleure audition pour le rôle de Ben.

La sincérité du cinéaste ne fait aucun doute. Il n'empêche, toute œuvre est tributaire d'une part d'inconscient; ou l'artiste comme éponge.

À l'épreuve du temps

Quoi qu'il en soit, Romero embrassa par la suite ouvertement l'idée de métaphore. En témoignent : *Zombie — Le crépuscule des morts-vivants* (*Dawn of the Dead*; 1978), satire féroce du consumérisme où la ferme est remplacée par un centre d'achat; *Le jour des morts-vivants* (*Day of the Dead*, 1986) et son bunker militaire sur fond de toute-puissance illusoire de l'ère Reagan; *La terre des morts* (*Land of the Dead*, 2005), ou la plèbe contre le 1% alors que les survivants ordinaires maraudent désormais à l'instar des zombies tandis que les nantis s'accrochent à leurs privilèges, retranchés dans leur gratte-ciel.

À terme, presque malgré lui, George A. Romero accomplit il y a 50 ans un exploit auquel aspirent tous les cinéastes : créer une œuvre à l'épreuve du temps.

Considérant la nature du film, avec tous ces dépassés qui refusent de mourir, c'est dans ce cas précis on ne peut plus approprié.

Pour la postérité

En 1999, *La nuit des morts-vivants* a été inscrit à la Bibliothèque du Congrès des États-Unis pour fins de préservation en raison de son importance « culturelle, historique et esthétique ». En 2018, le film a été restauré en Blu-ray par la Collection Criterion.

| CANAUX | 18h00 | 18h30 | 19h00 | 19h30 | 20h00 | 20h30 | 21h00 | 21h30 | 22h00 | 22h30 | 23h00 | 23h30 | minuit |
|-------------|---|--------------------|--|--|--|---------------------------------|---|--|----------------------|------------------------------------|--|------------------------|-------------------------|
| ICI RC Télé | Le Téléjournal avec Patrice Roy | Au suivant | | | ICI on chante / Steve Dumas | | Galas ComédiHa! | | Le Téléjournal | | Sports express /23h05 TRICHEURS (2009) | | |
| TVA | TVA nouvelles | Le Tricheur | Ça finit bien la semaine | Du talent à revendre | | La liste noire / Greyson Blaise | | TVA nouvelles | 22h35 Denis Lévesque | | 23h35 A L'OMBRE DE SHA... | | |
| TQ | Pat'Patrouille | Encore plus | L'heure est grave | Curieux Bégin | | Deux hommes en or | | Like-moi! | Belle et Bum | | L'EXERCICE DE L'ETAT (2011) | | |
| V | Souper parfait | Taxi payant | L'arbitre | Huissiers | Huissiers | Tous contre le crime | | Les disciples | | | Atomes | NVL | Moment V |
| ICI RDI | Le National | RDI économie | 24/60 | Les grands report | | Le Téléjournal | | Le Téléjournal | | | Le National | Le National | 24/60 |
| TV5 | 17h50 Champi... | Journal FR | Irresponsable | Les routes de l'impossible | Les flots | | Chacun son île | | Champions | | Journal/ C à dire | Journal Afrique | C à vous |
| D | Projet impossible | | En quête de vérité / Noirceur | Scènes de crime | | 60 jours en prison | | Craindre son voisin | | | Panique sur la 401 | | Enchères |
| VIE | Naissances | Dog Tales | On se marie / Ça change pas | Tous pour un chalet! / Terrasse | | Efface et recommence / Upton | | Ouvrez, jamais | Dog Tales | Naissances | Déco Top | | PERSPECTIVE |
| MAX | Bones | | Le mentaliste | LES MOINS QUE RIEN (2003) avec Sam Rockwell, Alison Lohman | | Nicolas Cage. | | QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (1989) Billy Crystal. | | | | | |
| VRAK | INTRACABLE (2015) avec Sarah Wayne Callies, Nicolas Cage. | | Journal d'un vampire | Smallville / Nemesis | | iZombie / Hashtag Liv | | ALT | | Filles fauchées | | Hors d'ondes | |
| RDS | 16h00 Baseball / TBA/Mil. (D) | Images/sec. | LMB Baseball / A communiquer c. Red Sox de Boston - Série de division de la ligue américaine (D) | L'antichambre (D) | | Sports 30 | | UFC décompte | | | | | |
| HISTORIA | La preuve manquante | Dundee | Dundee | Les montagnards | | Haute tension / Toile infernale | | Mississippi | Mississippi | Les Canadiens / 1970-75 | | Taverne | |
| ICI ARTV | Moi et l'autre | Mr Bean | Dre Grey, leçons d'anatomie | Pour emporter | | C'est juste de la TV | | Louis T. Objectivement parlant | | 23h15 Sherlock / Le cercueil vide | | | |
| EXPLORA | Curiosités | Recyclage | Planète techno | Pharmacien | | Les héros de l'espace | | Humains 3.0 / L'homme réparé | | Sexplora | Stupidité | Stupidité | Stupidité |
| SERIES+ | Les enquêtes du NCIS | | Les enquêtes du NCIS | Hawaii 5-0 | | Hawaii 5-0 / Ke Ku 'Ana | | Le résident / A tout prix | | Code Black (v.f.) | | NCIS: L. A. | |
| Z | Les pires chauffards canadiens | Rapide et mill | Remorquage | Américans Partie 1 de 2 | | Top Gear | | Porn | South Park | Comédie | Dans l'net | Californication | |
| C. SAVOIR | 18h15 De neuf | Cancer | 19h25 Thèse | 36.9° | TDAA | Petits génies | | Electron/ Idées | FutureMag | | En mouvement | 23h50 Capsule | CORIM |
| EVASION | Homme tortue | Homme tortue | Vivre sous zéro | | Vivre sous zéro | | Hell's Kitchen | Traqueur de mystères | | Bienvenue chez nous | | Vivre sous zéro | |
| TFO | Maxi/ Mirette | S.O.S./ Top! | Club cinq | Métiers/ Top! | King Lionel | Mote! Monstre | | LES DEMOISELLES DE ROCHEFORT (1966) Catherine Deneuve. | | 23h10 Miami! | Petite mosquée | King Lionel | |
| Cinepop | 17h55 COUP DUR (1998) Rob Schneider. | | 19h25 PANNE FATALE (1997) Kurt Russell. | | LA PROPHECIE DES OMBRES (2001) Richard Gere. | | JACKIE CHAN CONTRE ATTAQUE (1996) | | | | | | |
| SEcan | 17h50 BATMAN: LE RETOUR ... | | 19h10 RAID DINGUE (2017) avec Dany Boon, Alice Pol. | | PAUL, APOTRE DU CHRIST (2018) | | 22h50 REVES NOIRS (2016) avec Josh Wiggins, Sophie Nélisse. | | | | | | |
| Planète | Les larmes du crocodile | L'homme aux cobras | | Au coeur de l'escalade | | A la recherche de la vérité | | Wu Jing, flûtiste 2.0 | | Rendez-vous avec Jane Birkin | | Police | |
| MATV | Des chemins | Archéo-Ville | Famille menu | Ma parole! | | Nous sommes la ville | | La Coupe Romanesque | | Aller-retour | | Chansons via | DisparateJoe |
| CBC | CBCNews | Politics | Still Standing | Coronation St. | marketplace | In the Making | | CBC Docs POV | | CBC News: The National | | CBCNews | Exhibitionists |
| CTV | CTV News Montreal | eTalk | The Big Bang | Criminal Minds / The Bunker | | How to Get Away With Murder | | Blue Bloods | | CTV National | | News Montreal | 0h05 BigBang |
| GBL | Global National | Global News | E.T. Canada | Ent. Tonight | MacGyver | Hawaii Five-0 | | Chicago Fire Partie 1 de 3 | | Global News | | 23h35 The Late Show | |
| ABC | News | News | Local 22 News | Inside Edition | Fresh Off-Boat | Speechless | | Child Support | | 20/20 | | News | 23h35 Jimmy Kimmel Live |
| CBS | Channel 3 News at 6 p.m. | Evening News | Ent. Tonight | MacGyver | | Hawaii Five-0 | | Blue Bloods | | News | | 23h35 The Late Show | |
| NBC | 6pm News | NBC News | Jeopardy! | Wheel Fortune | Manifest / Reentry | New Amsterdam / Rituals | | Dateline NBC | | News | | 23h35 The Tonight Show | |
| PBS (33) | PBS NewsHour | | BBC Newsnight | Vermont Week | Wash. Week | Breaking Big | | Great Performances / Grammy Salute to Music Legends 2018 | | Amanpour & Company | | World News | |
| PBS (57) | News | Business | PBS NewsHour | | M.Lake Journal | New York NOW | | Great Performances / Grammy Salute to Music Legends 2018 | | World News | | Amanpour & Company | |
| UNIS | Bizarroscope | Devenir adulte | Degrassi | | Radio enfer | | | Le Loup-garou | Le Loup-garou | Trait d'humour / Cathy Gauthier | | Chars | A plein gaz |
| HBO | Rock and Roll Hall of Fame / 2018 Induction Ceremony | | | | | | | Last Week | Animals. | Real Time With Bill Maher | | Ballers | The Shop |
| AddikTV | MENACE DE GLACE (2010) Michael Shanks. | | | | Chicago Fire: Caser 51 | Rançon / Secrets d'espions | | Esprits criminels / Morts sous X | | DE SANG-FROID (2013) Nicolas Cage. | | | |
| TVA Sports | 17h30 TVA sp. | Le TVA sports | | RAW | | Dave Morissette en direct | | LMB Baseball / Atlanta vs Los Angeles D. (D) | | | | | |
| 10/05 | 18h00 | 18h30 | 19h00 | 19h30 | 20h00 | 20h30 | 21h00 | 21h30 | 22h00 | 22h30 | 23h00 | 23h30 | minuit |

À LA TÉLÉ

Notre choix cette fin de semaine

En haut de l'affiche

Ces messieurs reçoivent la chanteuse Véronique Béliveau, jadis la voix de Radio-Québec, en vedette dans *La symphonie de Télé-Québec* dimanche, François Bonnardel de la CAQ, au pouvoir après 10 ans dans l'opposition et Vincent Gratton, au générique de *Quand les pouvoirs s'emmêlent*. Deux hommes en or, Télé-Québec, vendredi, 21h

Les dessous d'une enquête

Le *New York Times* a frappé un (autre) grand coup en dévoilant cette semaine son enquête sur la façon dont Donald Trump a commencé à construire sa fortune, à coups de dons familiaux et d'évitement fiscal. Ce documentaire montre comment l'équipe du journal a réalisé cette enquête. The Family Business: Trump and Taxes, Showtime et CraveTV, dimanche, 20h30 Amélie Gaudreau

III CRITIQUE

Tout voir venir

Monsieur je-sais-tout ou l'alliance improbable, sans surprise, d'un instructeur de soccer avec son neveu autiste

ANDRÉ LAVOIE
COLLABORATEUR
LE DEVOIR

Certains films réussissent très bien à défendre de nobles causes, mais sont rarement conçus pour défendre une certaine idée du cinéma, ou ses déclinaisons les plus originales. Même chose pour les tandems désaccordés qui n'ont pas tous la force évocatrice de celui imaginé par le romancier John Steinbeck dans *Des souris et des hommes*, ou celle de ce duo fraternel orchestré par Barry Levinson dans *Rain Man*.

Plusieurs évoquent ce film à succès lorsqu'il est question de *Monsieur je-sais-tout*, une comédie chargée de bons sentiments signée Stéphan Archinard et François Prévôt-Leygonie (*Amitiés sincères*). Et ils ne dégoulinent pas de manière désordonnée tant tout s'avère parfaitement calibré, installant la personnalité narcissique et égocentrique de Vincent (Arnaud Ducret, qui a le physique de l'emploi), un entraîneur de soccer pour jeunes recrues, star déchue de ce sport rêvant de faire carrière en Chine. Ce n'est qu'au bout de 20 minutes, top chrono, qu'apparaît l'élément perturbateur, celui qui va enrayer les plans de carrière de ce Casanova de dépanneur, cachant bien sûr quelques blessures...

Si Monsieur je-sais-tout déconstruit quelques préjugés à l'égard des personnes autistes, le récit se décline sans surprises ni fausses notes

Il se nomme Léonard (Max Baissette de Malglaive, attachant), peut tout casser sur son passage, mais aussi s'emurer dans le silence, ou répéter cent fois la même chose. Cet adolescent autiste vivait jusque-là avec les parents de Vincent, qui, lui, les tenait à bonne distance, mais diverses circonstances le forcent à héberger temporairement le garçon dans sa villa, qui a sûrement déjà servi à une quelconque émission de télé-réalité. Pour le moment, l'existence de l'entraîneur, que l'on devine libre et sans attaches, est vite bousculée par ce garçon non seulement imbattable aux échecs, mais comprenant, à force d'analyses studieuses, les subtilités du ballon rond sur un terrain vert. Tout cela sous le regard bienveillant de Mathilde (Alice David), médecin au grand cœur dont la clinique sportive ne semble jamais prise d'assaut, qui prendra soin des éraflures du neveu ainsi que des bourdes de l'oncle.

Le contraste ne peut être plus saisissant devant ce garçon cérébral, sensible et avisé face à ce quadragénaire superficiel et égoïste, qui bien sûr apprendra beaucoup, en très peu de temps! avec celui pour qui tout le monde craque. Les deux cinéastes veulent bien sûr faire de même avec les spectateurs, nous plongeant dans des environnements chics et immaculés, tandis que ceux plus vieillots affichent un charme aristocratique — même l'hôpital psychiatrique a des allures de spa au décor médiéval.

Si *Monsieur je-sais-tout* déconstruit quelques préjugés à l'égard des personnes autistes (les moments de crise sont souvent relégués au hors-champ), le récit se décline sans surprise ni fausses notes, avec ce qu'il faut de pauses salutaires (dont sur la plage...) pour que se déploie une histoire d'amour qui ne brille pas par son originalité. Tout le film est porté par ce désir manifeste des deux cinéastes d'être méthodiques dans leur approche, et surtout très prudents dans leur manière d'aborder cette réalité qui transforme la vie de bien des familles. Beaucoup diront qu'il s'agit moins d'une comédie que d'un conte de fées, et ils n'auront pas tort.

Monsieur je-sais-tout

★★ 1/2

Comédie dramatique de Stéphan Archinard et François Prévôt-Leygonie. Avec Arnaud Ducret, Max Baissette de Malglaive, Alice David, Jean-François Cayrey. France, 2018, 99 min.



Venom, ce héros de stature modeste issu de la constellation Marvel, possède maintenant son propre carré de sable, ne vivant plus dans l'ombre de Spider-Man. SONY PICTURES

III CRITIQUE

La fulgurance des fluides

L'ennemi juré de Spider-Man, Venom, sort de sa toile pour mener une vie parallèle au cinéma

ANDRÉ LAVOIE
COLLABORATEUR
LE DEVOIR

Si Paul Verhoeven n'était pas devenu un paria à Hollywood, nul doute qu'un superhéros comme Venom l'aurait inspiré, lui permettant de réussir là où il avait (plus ou moins) échoué avec *Hollow Man*, l'histoire de ce scientifique devenu invisible, et démoniaque. Son humour un brin pervers aurait bien servi cet univers.

Ce héros de stature modeste issu de la constellation Marvel possède maintenant son propre carré de sable, ne vivant plus dans l'ombre de Spider-Man, visiblement prêt à casser la baraque à son tour, même si ça commence à ressembler à une vieille rengaine de l'ère numérique. Projet de modeste envergure, avec un cinéaste du même acabit, Ruben Fleischer (*Zombieland*, *Gangster Squad*), *Venom* permet à l'acteur anglais Tom Hardy de s'imposer sans que personne lui fasse ombrage, qu'il s'agisse de Charlize Theron (*Mad Max: Fury Road*) ou

Christian Bale (*The Dark Knight Rises*).

Désordonné, insolent: c'est ce qui frappe devant son personnage, Eddie Brock, un journaliste de San Francisco prêt à tout pour traquer les filous devant sa caméra, même s'il doit fouiller dans les papiers d'Anne (Michelle Williams, aussi peu crédible qu'Amy Adams aux côtés de Superman...), avocate, et surtout sa future épouse. C'est à ces documents confidentiels qu'il confronte Carlton Drake (Riz Ahmed, recto tono), un scientifique de renom, recueillant dans l'espace d'étranges matières capables de s'accrocher à des êtres vivants. Ses expérimentations se poursuivent sur des humains, et Brock en veut la preuve, mais perdra son boulot pour cause de ténacité excessive. Après sa chute, il est encouragé à poursuivre son enquête sous l'impulsion d'une collaboratrice du savant fou ayant un sur-saut d'éthique. Pour ce journaliste dans l'âme, s'approcher d'aussi près de ces fluides foudroyants va le transformer, et l'obliger à cohabiter avec un « parasite », terme que déteste cette créature

de l'au-delà (avec la voix, encore plus caverneuse, de Tom Hardy!).

Cette dualité intérieure constitue un élément singulier de ce récit synopé — fruit d'un montage sacrificiant souvent la cohérence narrative — d'une invasion qui tourne au vinaigre puisque les forces du bien et du mal se livrent à nouveau bataille. Au passage, quelques séquences spectaculaires qui transforment San Francisco en champ de ruines, ou plutôt en piste de course automobile, d'une esthétique aseptisée pour donner quelques sueurs froides, sans jouer la carte des mutations délirantes, dégoulinantes. On s'ennuie presque de David Cronenberg...

Sans sauver *Venom* de la banalité routinière de ce saucissonnage de superhéros ne nous laissant pas de répit, un certain humour traverse cette escapade, celui d'un homme brouillon et impulsif aux prises avec un corps étranger qui le domine, et le juge, parfois en termes crus! Pas de quoi se taper sur les cuisses, mais à ce spectacle, très physique, Tom Hardy se dévoue entièrement, toujours avec un léger sourire en coin, l'air ahuri, ou lendemain de veille.

Cette aventure s'articule avec l'espoir jamais discret d'une récidive, mais en quoi cette petite débauche d'effets spéciaux se distingue de toutes les autres, étiquette Marvel ou pas? Comme certains politiciens, Ruben Fleischer livre la marchandise. Quant à le faire de façon inspirée, le bon « parasite » ne circulait pas dans les pages.

Venom

★★ 1/2

Science-fiction de Ruben Fleischer. Avec Tom Hardy, Riz Ahmed, Michelle Williams, Jenny Slate. États-Unis, 2018, 112 min.

Comme certains politiciens, Ruben Fleischer livre la marchandise. Quant à le faire de façon inspirée, le bon « parasite » ne circulait pas dans les pages.

EN VITRINE

DOCUMENTAIRE



Quand les pouvoirs s'emmèlent

★★★ 1/2

Documentaire de Yvonne Defour. Canada, 2018, 100 min.

Quatre pays, quatre villes, un seul combat: celui des femmes dans l'espace public, mais aussi la sphère privée. Dans certains coins du monde, celui-ci n'est pas encore gagné, ou sérieusement menacé. C'est ce que démontre *Quand les pouvoirs s'emmèlent*, lorsque le politique et le religieux, qu'il soit catholique ou musulman, décident de sonner le glas, celui des libertés parfois gagnées à l'arraché. La documentariste Yvonne Defour, habituée de parcourir le vaste monde avec sa caméra (*Marchés sur Terre*, *Le sexe autour du monde*), témoigne de ces luttes en allant à la rencontre de militantes, mais aussi d'hommes épris de justice sociale, accompagnée de l'acteur Vincent Gration, témoin parfois ahuri des régressions qui ont cours à Tunis, à Paris, et à Washington. De retour à la maison, il constate que tout n'est pas idyllique, et que les luttes d'ici trouvent un curieux écho dans celles que l'on découvre ailleurs, le tout sur fond de harcèlement sexuel, de laïcité, de droits reproductifs et de représentation politique aux plus hautes sphères de l'État. Mais à la base s'activent des indignées au discours éloquent, passionné, viscéral, le tout dans une forme dynamique et séduisante. Et certaines figures de proue, particulièrement en Tunisie, le font parfois au péril de leur vie.

André Lavoie

GAUGUIN
d'Édouard Deluc (FR)
Avec Vincent Cassel, Tuhēi Adams
Lundi 8 octobre | 16 h et 19 h 30 | 9.00 \$
theatreoutremont.ca
514 495-9944, #1

THEATRE OUTREMONT
Montréal

Cinéma du Musée
1379-A, rue Sherbrooke O. • cinemadumusee.com

Le 7^e art s'invite au Musée !

NOUVEAUX ESPACES ENTièrement RÉAMÉNAGÉS
PROJECTEUR BARCO SMART LASER ET SON DOLBY 7.1
POUR UNE EXPÉRIENCE CINÉMA EXCEPTIONNELLE

MAINTENANT OUVERT !

EN BREF

Ottawa vient en aide aux médias communautaires

Ottawa a annoncé jeudi une enveloppe de 4,5 millions de dollars sur cinq ans destinés aux médias communautaires francophones et anglophones — radios et journaux confondus — en situation minoritaire au pays, permettant d'y créer 100 stages d'ici 2023. Par ailleurs, 10 millions sur cinq ans seront injectés dans le Fonds d'appui stratégique aux médias communautaires, a fait savoir en point de presse la ministre du Tourisme, des Langues officielles et de la Francophonie, Mélanie Joly. Ces sommes s'inscrivent dans le Plan d'action pour les langues officielles 2018-2023. Ottawa accède ainsi à une demande du milieu pour assurer leur pérennité. Une soixantaine de stages ont déjà été financés par le gouvernement Trudeau en vertu d'un accord conclu avec la Fédération de la jeunesse canadienne-française.

Le Devoir

Un spectacle en hommage à Nelly Arcan présenté à Amsterdam

Un spectacle québécois en hommage à l'écrivaine Nelly Arcan, disparue en 2009, est présenté à compter de jeudi 4 octobre dans un théâtre d'Amsterdam aux Pays-Bas. Il s'agit de la pièce *La fureur de ce que je pense*, de Marie Brassard, qui avait été créée en 2013. Trois représentations ont été programmées. Christine Beaulieu, qui est l'une des interprètes de cette pièce, souligne qu'elle suscite de l'intérêt à l'étranger. « On est allés à Madrid en avril dernier, la semaine dernière on était à Limoges et là, on est à Amsterdam pour présenter le spectacle, a énuméré l'artiste en entrevue transatlantique avec La Presse canadienne. Il y a encore d'autres diffuseurs intéressés. Donc, moi, en ce moment, je réalise vraiment un rêve d'être ici parce que l'on est dans un des plus beaux théâtres au monde [le Stadsschouwburg]. » Celle qui est aussi dramaturge a par ailleurs appris mercredi qu'elle est finaliste dans la catégorie théâtre pour les Prix littéraires du Gouverneur général. Cette nomination lui revient pour sa pièce *J'aime Hydro*.

La Presse canadienne

MÉDIAS

Un QUB à plusieurs facettes

Entre radio Web en continu et production de balado, la nouvelle plateforme alimentera et se nourrira de l'écosystème de Québecor

PHILIPPE PAPINEAU
LE DEVOIR

Dans un lancement à grand déploiement jeudi après-midi au sommet de sa tour de bureaux du centre-ville de Montréal, le groupe Québecor a dévoilé sa nouvelle plateforme de radio numérique, QUB, qui se révèle comme un hybride entre une diffusion en continu classique et la présentation de balados.

La radio parlée Web — que *Le Devoir* avait nommée de façon erronée Qube dans son édition de mercredi — sera finalement lancée le lundi 15 octobre et s'ajoute « à l'écosystème de Québecor », d'expliquer son président et chef de la direction, Pierre Karl Péladeau, en entrevue.

Sauf quelques exceptions, comme l'animateur du matin Benoît Dutrizac et Bianca Longpré, l'alignement de la radio QUB sera composé de personnalités travaillant sur une ou l'autre des plateformes de Québecor.

Richard Martineau animera *Politiquement incorrect*, Geneviève Pettersen et Vanessa Destiné — deux collaboratrices de *Tabloïd* — mèneront une émission à saveur féministe, Jonathan Trudeau sera en ondes le midi, Antoine Robitaille tiendra la barre de *Là-haut sur la colline*, Sophie Durocher suscitera le débat avec *On n'est pas obligé d'être d'accord* et Mario Dumont fera le retour à la maison.

Aussi, QUB diffusera *TVA Nouvelles*, *La joute* en rappel, *Denis Lévesque* en plus de proposer des versions remontées et condensées de diverses émissions du géant médiatique, notamment de *TVA Sports*.

« Est-ce qu'il y a un écosystème à l'intérieur de Québecor? Bien sûr qu'il y en a un, a expliqué Pierre Karl Péladeau. Et je dirais que cet écosystème est même essentiel, quelque part, pour faire en sorte que cet univers, qui est celui dans lequel on enrichit le contenu médiatique, puisse continuer et persévérer. »

Quant à la rentabilité du projet, qui s'alimentera entre autres de publicité, le patron de Québecor est optimiste. « Ne vous inquiétez pas avec ça. Je suis très confiant », a-t-il lancé en riant, précisant qu'il ne s'attend pas à ce que l'aventure soit profitable au jour 1.

Depuis CKAC

Le projet de mettre sur pied une radio n'est pas récent chez Québecor, qui a déjà voulu acheter CKAC. Mais le CRTC n'avait pas voulu, pour des rai-



sons de concentration.

« Est-ce que la radio nous intéressait? Bien sûr, dit M. Péladeau. Est-ce qu'il y avait des barrières réglementaires? Oui, il y en avait. Entre-temps, le paysage a évolué de façon significative. La réglementation, elle devient, sans dire obsolète, un petit peu périmée. Pour diffuser du contenu, ça ne prend plus une licence comme ça en prenait une avant. »

QUB « reste en mode exploratoire », de préciser Mathieu Turbide, vice-président aux contenus numériques chez Québecor. « Notre priorité, c'est de bâtir le contenu et la qualité de ce produit-là, et le reste va suivre. »

En balado

QUB attaque le marché numérique de deux manières distinctes mais complémentaires. La radio Web adopte une approche linéaire traditionnelle, « qui est plus solidement ancrée dans les habitudes des gens », tandis que tout un pan de la plateforme sera voué au balado.

Déjà, plus d'une vingtaine de projets sont en ligne, des plus simples et ludiques — *Ma vie en country* avec Guy-Laine Tanguay ou *Pèse sur start* sur le jeu vidéo — aux productions plus journalistiques ou sérieuses, comme *J'appelle mon avocat*, *Narcos PQ* ou *On parle d'argent*.

« Dans le podcast, on vise beaucoup plus la nouvelle génération, qui est habituée au téléphone mobile, qui est habituée de s'abonner à des flux, à des

contenus, à écouter la musique quand elle veut, au moment où elle le veut, précise Mathieu Turbide. Et dans le contenu, ça va s'entendre. »

QUB a d'ailleurs tissé des liens avec des producteurs existants de balados, comme Magnéto ou Transistor.

« Pour produire et soutenir la production de contenu, ça prend un modèle d'affaires derrière. On va le créer, ce modèle-là, on va l'explorer », d'ajouter M. Turbide.

Un retour pour Dutrizac

Un peu plus d'un an après avoir perdu son micro au 98,5 FM, l'animateur Benoît Dutrizac revient donc à la barre d'une émission, celle du matin. La radio Web, a-t-il dit à la foule, « c'est l'endroit où il faut être aujourd'hui ».

Il a bien reçu d'autres offres dans les derniers mois, confie-t-il. « Mais je me dis que c'est une occasion rare d'arriver dans une aventure complètement nouvelle qui se lance comme ça. »

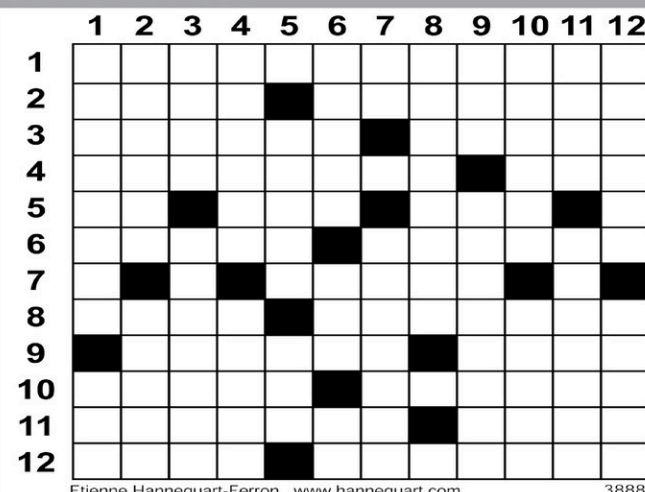
Le franc-tireur compte tirer profit de toutes les ressources de l'entreprise, « la force de l'antenne, de Québecor, QMI, TVA et les gens sur le terrain, les chroniqueurs... S'il y a un endroit où la radio numérique peut percer, c'est ici. Moi, je suis content d'être ici, je suis à l'aise d'être ici. J'assume tout ce que j'ai dit ».

La plateforme diffusera entre autres sur son site *Web.qub.radio* et sur une application mobile.

Les futurs animateurs de QUB étaient présents lors du lancement jeudi (de gauche à droite: Vanessa Destiné, Geneviève Pettersen, Sophie Durocher, Bianca Longpré, Benoît Dutrizac, Richard Martineau, Jonathan Trudeau, Mario Dumont, Vincent Dessureault).

MARIE-FRANCE COALLIER LE DEVOIR

MOTS CROISÉS



Etienne Hannequart-Ferron www.hannequart.com 3888

HORIZONTELEMENT

- Actions contraires à la politesse.
- Insecte des eaux stagnantes - Coexistence de deux éléments différents.
- Peine pécuniaire - Relatif à la joue.
- Relative à la cérémonie du mariage - Cul-de-sac.
- Germanium - Coule au pays du munster - Déchiré.
- Fait partie de la famille - Guide d'animaux.
- Précieux coffret.
- Ne fond pas - Dans la mort-aux-rats.
- Appareil de prise de vues - Palmipède.
- Flétan, en Belgique - Tissu utilisé pour confectionner des vêtements de travail.
- Vaincu par David - Loupé.
- Culottés - Garder et cache des objets volés.

- Profondément émue - Sorti de l'oeuf.
- L'Algérie en fait partie - Supportable.
- Humée - Troubles.
- Délayé dans une substance - Mouvement terroriste.
- Rêvé - Introduit une explication - Tour.
- Château d'Orléans - Exercice d'haltérophilie.
- Modernisés.
- Choisi - Emploi que l'on ne veut pas perdre.
- Rayée de bandes foncées - Région d'Afrique du sud.
- Sert à maintenir - Rhume.
- Relatif à la Lune - Tenir secret.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
T A R T I E M P I O N L
E S O U T R S M O O P Y
M A I T R E G R E E R
P M T I C K E T A I
O I S I L L O N E U S
R C C L U B I E S M
A P O D E S E N T R E
T U L E E M U S A
R E I N S E X E R C E
E R O S T I O N R A K I
S I S E H E U R T E R
L E S T I E R E S T E

3887 SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

SUDOKU

par Fabien Savary

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|--|
| | | 2 | 7 | 4 | | 9 | | | |
| | 3 | | | | | 2 | | | |
| 4 | 6 | 2 | | | 8 | | | | |
| | 8 | 5 | | | | | | 3 | |
| | | | | | 8 | 2 | 5 | 7 | |
| | | 7 | 6 | | 4 | | | | |
| | 4 | | 5 | 7 | 1 | | 2 | | |
| | | | | | | | | | |
| 2 | 9 | 8 | | | | | | | |

Niveau de difficulté : DIFFICILE

4025

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier numéro

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 3 | 6 | 7 | 4 | 8 | 5 | 9 | 1 | 2 |
| 4 | 8 | 1 | 9 | 2 | 3 | 5 | 7 | 6 |
| 9 | 5 | 2 | 7 | 6 | 1 | 3 | 4 | 8 |
| 7 | 1 | 4 | 8 | 3 | 9 | 6 | 2 | 5 |
| 8 | 2 | 9 | 6 | 5 | 4 | 1 | 3 | 7 |
| 5 | 3 | 6 | 1 | 7 | 2 | 4 | 8 | 9 |
| 2 | 9 | 3 | 5 | 4 | 7 | 8 | 6 | 1 |
| 6 | 4 | 5 | 2 | 1 | 8 | 7 | 9 | 3 |
| 1 | 7 | 8 | 3 | 9 | 6 | 2 | 5 | 4 |

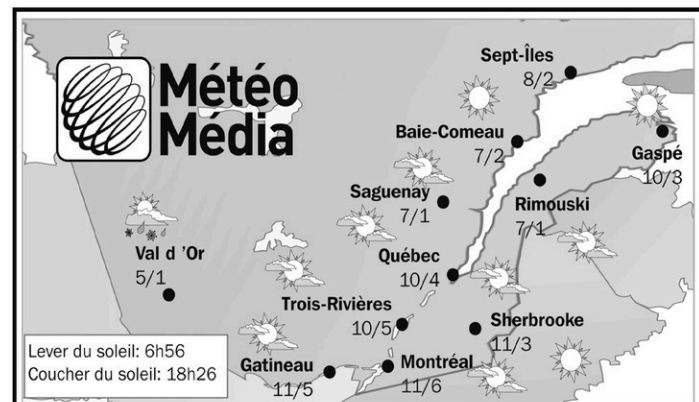
4024

SUDOKU : le logiciel

10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté
par notre expert Fabien Savary

En exclusivité sur le site des Mordus

www.les-mordus.com



| Canada | Auj. | Demain | Le Monde | Auj. | Demain |
|------------|-----------|-----------|-------------|-----------|-----------|
| Edmonton | Var 6/2 | Sol 7/3 | Londres | Var 21/14 | Ave 16/9 |
| Moncton | Sol 11/4 | Sol 13/6 | Los Angeles | Sol 23/17 | Sol 23/17 |
| Saint-Jean | Sol 12/6 | Sol 13/10 | Mexico | Var 24/14 | Ave 23/14 |
| Toronto | Sol 12/11 | Plu 23/15 | New York | Var 20/14 | Var 19/17 |
| Vancouver | Plu 12/7 | Sol 14/9 | Paris | Sol 25/14 | Var 23/11 |
| Winnipeg | Mel 3/2 | Sol 5/2 | Tokyo | Plu 21/20 | Ave 26/25 |

| Montréal | Ce soir | Demain | Dimanche | Lundi |
|--------------------------|-------------------|--------------------|--------------------|-------------------|
| Aujourd'hui 11 | 6 | 16/13 | 15/9 | 15/12 |
| Généralement ensoleillé. | Passages nuageux. | Averses (pdp 40%). | Averses (pdp 60%). | Passages nuageux. |

| Québec | Ce soir | Demain | Dimanche | Lundi |
|--------------------------|-------------------|-------------------|----------------|-------------------|
| Aujourd'hui 10 | 4 | 13/9 | 13/8 | 13/9 |
| Généralement ensoleillé. | Passages nuageux. | Passages nuageux. | Ciel variable. | Passages nuageux. |

| Gatineau | Ce soir | Demain | Dimanche | Lundi |
|-------------------|-------------------|--------------------|--------------------|----------------|
| Aujourd'hui 11 | 5 | 14/11 | 16/9 | 15/12 |
| Passages nuageux. | Passages nuageux. | Averses (pdp 70%). | Averses (pdp 40%). | Ciel variable. |

Pour que le pique-nique ne tombe pas à l'eau, accédez en tout temps à la météo.

Téléchargez MétéoÉclair sur votre téléphone intelligent.

Météo Média



III CRITIQUE CLASSIQUE

Esa-Pekka Salonen, le chef puriste

Les éditeurs de disques tendent à mettre en coffret le legs intégral de leurs artistes. La boîte des enregistrements du chef Esa-Pekka Salonen pour Sony n'est pas comme les autres.

CHRISTOPHE HUSS
LE DEVOIR

Esa-Pekka Salonen a 60 ans. Et pourtant, je me souviens de ses débuts, de ce premier disque, chez Philips avec l'*Ouverture 1812* de Tchaïkovski et les *Danses polovtsiennes* de Borodine. C'était en 1984. Le chef avait un visage poupin et 26 ans. Esa-Pekka Salonen, l'artiste médiatique est né en même temps que le CD. Le parcours qu'ils firent ensemble fut admirable.

Lorsque je traçais, en août 2017 dans le cahier Perspectives du *Devoir*, le portrait-robot du futur chef idéal de l'OSM, il correspondait trait pour trait à ce Finlandais épris de cinéma et de nouvelles technologies. Mais Salonen était au départ un compositeur et il préfère désormais se consacrer à son métier qu'à un orchestre.

Ancré dans le XX^e siècle

CBS-Columbia, qui bâtissait son catalogue de disques compacts, s'est vite empressé de ravir le surdoué à Philips, lui faisant enregistrer dès le milieu des années 1980 quelques Sibelius, et le plus important de Nielsen et Stravinski. Force est de constater que trente ans plus tard ces enregistrements demeurent parmi les meilleurs de ce que l'ère numérique et la « jeune génération » nous ont apporté.

Ce coffret permet [...] de doper sa collection de classiques du XX^e siècle

Le style musical de Salonen est connu : une grande limpidité, une rythmique acérée qui rendent son Stravinski et son Bartók si remarquables. Mais il ajoute à cela une parcelle d'humanité que d'autres chefs analytiques n'ont pas. Une vidéo où on le voit submergé par l'émotion en dirigeant la 2^e symphonie de Sibelius en 1992 a fait le tour du monde.

Lorsque Sony a racheté Columbia, Salonen a confirmé son statut de « Monsieur XX^e siècle » du catalogue, enregistrant Bartók, Debussy, Lutoslawski, Ligeti et accompagnant Yefim Bronfman dans Prokofiev, Chostakovitch ou Rachmaninov.

Ce coffret permet donc d'échapper à Beethoven, Brahms et Tchaïkovski et de doper sa collection de classiques du XX^e siècle, y compris Messiaen (versions de référence des *Canyons aux étoiles* et de *Couleurs de la cité céleste*) et des enregistrements oubliés (*Il Prigioniero* de Dallapiccola, un superbe CD Lindberg, un Hindemith, *Château de l'âme* de Saariaho).

On réservera une place spéciale à des CD particulièrement spectaculaires : le plus beau CD de transcriptions de Bach avec celui d'Ozawa, le programme Bernard Herrmann, le CD Silvestre Revueltas, avec *Sensemaya*, et ce bijou de *Nordic Festival*, au programme subtil et parfait. On ajoutera à cela que l'équipe de techniciens du son qui accompagnait le chef était à sa hauteur.

Après l'épopée Sony (le dernier enregistrement date de 2001), Salonen est retourné chez DG pour trois disques et quelques enregistrements de concerts disponibles en téléchargement. Il est demeuré chef du Philharmonique de Los Angeles jusqu'en 2009 avant de se replier à Londres, d'où nous arrivent épisodiquement, sur étiquette Signum, quelques concerts avec le Philharmonia Orchestra.

L'héritage Sony est donc ce que Salonen nous laisse de plus prémédité et représentatif de son art. Le mélomane serait avisé de surveiller les évolutions de prix de cette boîte. Elle se trouve actuellement à un peu moins de trois dollars le CD, ce qui est à la fois une mise de fonds et une forme d'aubaine...

Esa-Pekka Salonen

The Complete Sony Recordings. 61cd 88985471842.



Marianne Trudel et Karen Young n'ont pu colorer ce *Portraits* qu'après avoir beaucoup, beaucoup tracé les contours des mélodies, et lu jusqu'entre les lignes cette poésie chansonnière si singulière.

MARIE-FRANCE
COALLIER LE DEVOIR

III MUSIQUE

Marianne Trudel et Karen Young partagent leur Joni

L'heureuse et audacieuse visite piano-voix d'un répertoire plus qu'exigeant

SYLVAIN CORMIER
LE DEVOIR

Aveu terrible : je ne connais pas bien le catalogue de Joni Mitchell, au-delà des évidences : *Both Sides Now*, *Chelsea Morning*, *Coyote*, *Woodstock*, *Help Me*, *Free Man in Paris*, *Big Yellow Taxi*, l'album *Blue*. Constat sympa : l'album *Portraits: Songs of Joni Mitchell* que proposent l'exceptionnelle pianiste Marianne Trudel et la non moins extraordinaire Karen Young me donne fichtrement envie de plonger, oreilles premières, voire corps et âme, dans les dix-huit autres albums de l'illustissime auteure-compositrice-interprète.

Point de départ

Marianne et Karen rient de bon cœur. Et Karen ne manque pas de compassion : « C'est OK de commencer maintenant, et si c'est un peu à cause de nous, *I'm glad!* La carrière de Joni Mitchell, c'est tellement vaste, il y a toujours à découvrir et redécouvrir. » Même en cet automne où l'on va célébrer les 75 ans de l'artiste lors d'un grand concert hommage à Los Angeles (les 6 et 7 novembre), il faut croire qu'il n'est jamais trop tard pour se trouver un point de départ. Même s'il s'agit, en l'occurrence, du résultat d'études appliquées et prolongées du répertoire : un album d'un tel raffinement, d'une telle liberté, d'un tel respect, d'une telle qualité ne va pas sans une connaissance approfondie de l'œuvre.

Elles n'ont pu colorer ce *Portraits* qu'après avoir beaucoup, beaucoup tracé les contours des mélodies, et lu jusqu'entre les lignes cette poésie chansonnière si singulière. « J'ai grandi avec les disques de Joni Mitchell, et je n'ai jamais arrêté de grandir avec elle », ré-

sume Karen Young. Pareillement, Marianne Trudel a beau posséder tout le pan jazzy du corpus sur le bout des doigts, l'étonnement l'attendait à tous les détours d'arpèges : « On est encore émerveillées par la richesse de ce qu'elle a créé, une grande partie de notre bonheur dans ce projet a été de passer du temps avec des chansons vraiment moins connues, *The Dry Cleaner from Des Moines*, par exemple, ou *Man from Mars* ».

MARIANNE TRUDEL



« L'autre grand bonheur, et le grand vertige aussi, continue-t-elle, c'est l'étendue des possibilités. Ce sont déjà des chansons parfaites et parfaitement interprétées, néanmoins ouvertes : en formule piano-voix, je pouvais aller très loin, et Karen aussi, parce que la poésie de Joni ne peut pas être ailleurs qu'en avant. » Très loin ? Achetez l'al-

Aller très loin

bum et allez écouter ce que devient *Shine* : le jeu est stupéfiant d'invention, mais sans jamais perdre la chanson de vue. Note : procurez-vous le disque physique, je vous en prie. Le projet n'a bénéficié d'aucune subvention, la campagne de sociofinancement piétine, et c'est franchement injuste : ce *Portraits* mérite la Lune.

C'est le mot clé : méritoire. Il faut quand même un certain culot et pas mal de caractère pour se frotter à du Joni Mitchell : le niveau d'exigence échappe à la force gravitationnelle tant c'est élevé. « Pour *California*, on a vraiment bûché, hein Karen ? » Rigolade en tandem. « Oh yes, je pense qu'on a tout essayé... » Sans surprise, ce se sont les *Both Sides Now*, *California*, *Borderline*, sans doute les titres les plus célébrés de l'album, qui ont donné aux complices le plus de fil à retordre. Marianne explique : « *California*, on l'a tellement dans l'oreille, et la rythmique très guitare ne se prête pas trop à la transposition au piano. » Karen est d'autant ravie : « C'était ça qui était le *fun*. Il y a du plaisir dans la difficulté. On a eu chaud, mais on avait confiance. » Marianne soupire et rit en même temps. « Tu peux pas aller chez Joni Mitchell sans te mettre un peu en danger. Mais pour Karen et moi, c'était ça, le défi. Un défi heureux : je pense que nos carrières disent au moins ça : on n'est pas peureuses. » Ensemble, j'en témoigne, elles sont à la fois redoutables... et magnanimes envers les retardataires.

Portraits. Songs of Joni Mitchell
Marianne Trudel/Karen Young, Productions Marianne Trudel.
En spectacle au Grand Théâtre de Québec le 18 octobre, à l'Astral le 26.

D À LIRE



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Après Paul Simon et Joan Baez, c'est **Elton John** qui s'arrêtaient jeudi soir à Montréal pour la toute dernière fois, dans le cadre d'un *Farewell Yellow Brick Road* qui empruntera tous les chemins pavés d'or du monde jusqu'à la fin finale en... 2020. Le compte rendu de notre journaliste Sylvain Cormier sur toutes les plateformes numériques du *Devoir*.

carnaval des couleurs
1^{ÈRE} ÉDITION
5 AU 8 OCTOBRE 2018
Rendez-vous sur la rue Sainte-Catherine Est, piétonnière entre Amherst et Champlain.
4 journées et soirées d'activités gratuites avec musique, danse et animation.

Québec Montréal
Ville-Marie Montréal TV5 Village LE DEVOIR

f Carnavaldescouleurs
carnavaldescouleurs.org

B 6 | ÉCONOMIE

III ANALYSE

Les méthodes commerciales de Donald Trump risquent de lui éclater au visage

Donald Trump pense avoir trouvé la recette infaillible pour renforcer son économie. Mais la recette n'a rien d'infaillible et risque de nuire à la situation bien plus que de l'améliorer.

ÉRIC DESROSIERS
LE DEVOIR

Entouré de sa garde rapprochée, convaincu tout comme lui que le commerce international est, au mieux, un mal nécessaire, mais surtout un jeu à somme nulle où le gagnant est celui qui vend plus qu'il n'achète et où les autres sont des pigeons, Donald Trump est débarqué lundi en triomphateur dans le décor délicat et enchanteur de la roseraie de la Maison-Blanche. Autant l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) pouvait être, dans sa bouche, l'un des pires « désastres » à avoir frappé l'économie américaine, autant l'Accord États-Unis-Mexique-Canada (AEUMC), dévoilé lundi et censé le remplacer, serait « une nouvelle historique pour notre nation et même pour le monde entier ».

Un tel succès n'aurait pas été possible s'ils n'avaient pas frappé leurs deux voisins de tarifs douaniers, notamment dans l'acier et l'aluminium, a martelé le président à l'intention de ces « pleurnichards » au pays qui n'arrêtaient pas de lui reprocher ses méthodes « musclées ». Parfois, la simple menace de recourir à de telles sanctions, notamment dans l'auto, fait suffisamment peur pour produire le même effet. « Les tarifs sont si puissants que ça ! » s'est-il émerveillé. Et ce n'est pas tout, avait-il fait valoir précédemment. Pendant que vous laissez vos tarifs faire leur travail de sape chez l'adversaire, vous empochez les revenus supplémentaires aux douanes.

Aussi, tous ces autres pays qui « abusent » actuellement du « privilège de faire commerce avec les États-Unis » doivent-ils s'attendre à goûter à la médecine tarifaire américaine, a prévenu Donald

Trump. Il a explicitement visé l'Union européenne, « qui a été très dure avec les États-Unis »; le Japon, « qui sait qu'il devra faire des concessions »; l'Inde « la reine des tarifs douaniers »; le Brésil, qui « est le pompon [tant] il nous fait payer ce qu'il veut »; et bien évidemment, la Chine, dont 250 milliards d'exportations sont déjà sous le coup de tarifs douaniers et que Washington entend laisser patienter un peu avant de se rasseoir avec elle pour négocier tout en faisant planer la menace de nouvelles sanctions commerciales sur une autre tranche de 267 milliards d'exportations.

Question de poids

Mais la Chine n'est pas le Mexique ni le Canada, a fait remarquer cette semaine le chroniqueur du *Financial Times*, Martin Wolf. Les États-Unis ont beau jeu de faire dans l'intimidation économique contre le Canada, dont les exportations vers le marché américain compte pour presque un cinquième (19%) de son économie, alors que ses propres exportations vers le Canada ne représentent que 1,5% du PIB américain. En Chine, les exportations vers les États-Unis ne représentent que 4,1% de l'économie, contre 0,7% dans le sens inverse, et certaines d'entre elles pourront facilement trouver preneurs ailleurs si les barrières commerciales américaines se font trop hautes. Pékin peut donc plus facilement tenir tête à Washington qu'à Ottawa.

Dans ce contexte, poursuit Martin Wolf, Donald Trump aurait beaucoup plus d'influence sur Pékin si, au lieu de lui faire la guerre commerciale, il s'alliait aux autres économies développées qui partagent plusieurs de ses récriminations contre les pratiques chinoises. Mais s'il continue, au contraire, de s'enfoncer dans son escalade tarifaire tous azimuts, il trouvera face à lui une puissance économique trois fois plus importante que les États-Unis, c'est-à-dire le reste du monde.

Donald Trump ferait mieux de regarder par deux fois son prétendu succès de l'AEUMC, a réagi cette semaine *The Economist*. Selon la revue britannique, le président a tout au mieux « résolu



Donald Trump ferait mieux de regarder par deux fois son prétendu succès de l'AEUMC, a réagi cette semaine *The Economist*. Selon la revue britannique, il a tout au mieux « résolu une crise qu'il avait lui-même créée ».

MANDEL NGAN AGENCE FRANCE-PRESSE

Tous ces pays qui « abusent » actuellement du « privilège de faire commerce avec les États-Unis » doivent s'attendre à goûter à la médecine tarifaire américaine, a prévenu le président américain

une crise qu'il avait lui-même créée ». Cependant, « bien que la nouvelle entente contienne des améliorations par rapport à l'ALENA, elle constitue globalement un recul pour le libre-échange et nuira, par conséquent, aux États-Unis ». On en veut notamment contre les nouvelles règles imposées à l'industrie de l'auto afin qu'elle utilise moins de contenu étranger et qu'elle fasse moins appel aux travailleurs mexicains, dont les salaires sont jusqu'à sept fois inférieurs au seuil minimum de 16 \$ l'heure. Cela, estime-t-on, ne contribuera qu'à plomber la compétitivité de l'industrie nord-américaine face à ses concurrents européens et asiatiques.

On en veut aussi contre cette idée d'une limite de 16 ans à l'entente, qu'il faudra sans cesse repousser. Bien que moins absurde que la limite de cinq ans que réclamait initialement Washington, cela laissera quand même une part d'incertitude dont les entreprises se seraient bien passées, sans parler de la valeur que l'on peut accorder à la signature d'un président qui a déjà déchiré plus d'un contrat conclu par son pays.

Le Canada, de son côté, avait moins l'esprit à la fête que son voisin cette semaine. Le premier ministre canadien, Justin Trudeau, a quand même déclaré lundi que c'était « une belle journée

pour le Canada », notamment parce que la nouvelle entente permettait « de préserver les parties les plus importantes de l'ALENA ».

Le pays est resté secoué par la violence de son voisin américain, tant en matière commerciale que dans le type de relation générale entretenue depuis l'élection de Donald Trump. À seulement 39%, la proportion de Canadiens entretenant une opinion favorable sur les États-Unis n'a jamais été aussi faible depuis que le Pew Research Center a commencé à poser la question en 2002, a rapporté cette semaine le *Globe and Mail*. « Cela a été un choc profond pour les Canadiens, y observait la directrice de la Munk School of Global Affairs de l'Université de Toronto, Janice Stein. Nous devons utiliser les 16 ans que nous donne l'entente pour diversifier notre commerce afin de prendre de la distance des États-Unis. »

En attendant, le Canada est toujours la cible des tarifs américains dans l'acier et l'aluminium en dépit de l'entente conclue avec Washington dimanche soir. Le nouvel accord devrait théoriquement le mettre à l'abri d'éventuels tarifs dans l'auto, mais ne lui accorderait qu'une période de grâce de 60 jours si l'envie venait au président américain d'imposer d'autres sortes de tarifs.

III COMMERCE

Le Canada exclut les États-Unis d'un sommet sur l'OMC

« Nous pensons que la meilleure façon de séquencer la discussion est de commencer par des personnes partageant les mêmes idées », dit Jim Carr

MIKE BLANCHFIELD
À OTTAWA
LA PRESSE CANADIENNE

Le Canada n'a pas invité les États-Unis à une prochaine réunion visant à sauver le système commercial international car ils ne partagent pas les points de vue des 13 pays invités, a expliqué le nouveau ministre canadien du Commerce.

Le Canada accueillera des ministres de 13 pays « aux vues similaires » pour une discussion de deux jours à Ottawa plus tard ce mois-ci afin de trouver des moyens de réformer l'Organisation mondiale du commerce, a déclaré Jim Carr, le nouveau ministre canadien de la Diversification du commerce international.

M. Carr a expliqué que le groupe de pays qu'il a convoqué veut en fin de compte persuader Washington de l'utilité continue de l'OMC, mais que pour le moment, la meilleure voie à suivre consiste à ne pas inviter les États-Unis.

« Nous pensons que la meilleure façon de séquencer la discussion est de commencer par des personnes partageant les mêmes idées, et c'est celles-ci que nous avons invité et qui viennent, a

déclaré M. Carr à La Presse canadienne. Ceux qui croient qu'un système fondé sur des règles est dans l'intérêt de la communauté internationale se réuniront afin de parvenir à un consensus que nous présenterons ensuite à des pays qui auraient pu être plus réticents. »

Quand on lui demande quel est son message aux Américains en attendant, M. Carr répond : « Un système basé sur des règles est également bon pour eux. »

Inefficace, dit Washington

L'OMC fait partie d'une longue liste d'organisations internationales et d'accords décriés par le président américain Donald Trump et son gouvernement protectionniste. Le principal conseiller économique de M. Trump, Larry Kudlow, a parfois qualifié l'OMC d'inefficace et simplement « brisée ».

Dans le cas de l'OMC, les États-Unis sont allés au-delà de la rhétorique hostile et ont bloqué la nomination de nouveaux juges à son organe de règlement des différends, ce qui menace de paralyser l'organisation et de l'empêcher de prendre des décisions.

« L'impasse dans laquelle se trouvent

les membres de l'instance d'appel risque de mettre un terme à tout le système de règlement des différends », prévient un document de discussion canadien de huit pages qui a été distribué aux 13 pays invités.

La Presse canadienne a obtenu un exemplaire du document, qui n'a pas été publié.

M. Carr a dit que le Canada garde l'esprit ouvert pour trouver de nouvelles façons de régler les différends commerciaux internationaux.

« Mais nous pensons que l'OMC, réformée et actualisée, constitue le meilleur moyen de rétablir un système fondé sur des règles », a-t-il précisé.

Les efforts visant à persuader les Américains de prendre conscience de ce fait auraient été « beaucoup plus difficiles » si le Canada n'avait pas préservé les mécanismes de règlement des différends prévus dans le pacte de libre-échange continental récemment renégocié et renommé Accord États-Unis-Mexique-Canada, poursuit M. Carr.

« Vous voulez que vos principaux partenaires commerciaux admettent que vous avez besoin d'un mécanisme de

L'OMC fait partie d'une longue liste d'organisations internationales et d'accords décriés par le président américain, Donald Trump, et son gouvernement protectionniste

règlement des différends », a-t-il dit.

Le mois dernier, le premier ministre Justin Trudeau a déclaré à une station de radio d'Edmonton que les mécanismes indépendants de résolution des conflits, que les États-Unis voulaient supprimer, devaient être préservés, car M. Trump « ne suit pas toujours les règles telles qu'elles sont définies ».

Le Canada a invité l'Australie, le Brésil, le Chili, l'Union européenne, le Japon, le Kenya, la Corée du Sud, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, la Norvège, Singapour et la Suisse à deux jours de négociations sur l'OMC, à compter du 24 octobre à Ottawa.

Le document de discussion canadien présente trois grands thèmes : la sauvegarde et le renforcement du système de règlement des différends ; l'amélioration de l'efficacité et de l'efficacité de la fonction de surveillance de l'OMC ; et la modernisation des règles commerciales pour le XXI^e siècle.

Sur ce dernier point, le document reconnaît que « les règles commerciales vieillissantes doivent être mises à jour de toute urgence pour répondre aux besoins de l'économie mondiale moderne », tout en notant « qu'il existe une divergence quant aux priorités ».

Le document ne cible pas spécifiquement les États-Unis, mais il est clair que les institutions commerciales internationales sont « de plus en plus fragiles ».

« Les défis auxquels est confronté le système commercial multilatéral ne peuvent être attribués à une cause ni à un pays, indique le document. Cependant, la combinaison de perturbations et de paralysie a commencé à éroder le respect du commerce fondé sur des règles et des institutions qui le régissent, ouvrant ainsi la porte à des politiques faussant les échanges. »

EN BREF

Simons accueille avec résignation l'AEUMC

Ardent défenseur de l'équité fiscale pour les détaillants, le p.d.-g. de la Maison Simons, Peter Simons, accueille avec résignation les dispositions de l'Accord États-Unis-Mexique-Canada (AEUMC) concernant le commerce en ligne. L'accord prévoit que le seuil de *minimis* pour les achats en ligne effectués au sud de la frontière — la valeur maximale des biens qui arrivent au Canada par courrier ou par messagerie pour lesquels les Canadiens n'ont pas à payer de droits de douane, de taxes ni de frais de dédouanement élevés — passera de 20 \$ à 40 \$. Washington souhaiterait 800 \$. De plus, le seuil minimal sans frais de douane sera de 150 \$, comparativement à 20 \$ auparavant. « J'accepte, mais je ne pense pas que cela va dans la bonne direction, honnêtement », a dit M. Simons. La Presse canadienne

Muddy Waters cible la Financière Manuvie

TORONTO — La firme américaine Muddy Waters, spécialiste de la vente à découvert, a pris pour cible jeudi la Financière Manuvie, avertissant que le verdict d'un procès imminent pourrait entraîner « des pertes de milliards de dollars ». Dans un rapport, le responsable de la recherche, Carson Block, a indiqué que la filiale d'assurance-vie de Manuvie venait de conclure un procès qui pourrait « causer des dommages importants à ses revenus, à son capital, à sa solvabilité, à ses affaires et à sa solvabilité — selon la déclaration sous serment de son propre expert ». En Bourse, Manuvie a reculé de 2,8 %. « Le rapport de Muddy Waters est une tentative [...] de réaliser des profits aux dépens de nos actionnaires, et nous ne sommes pas d'accord avec ses conclusions », a indiqué la société. La Presse canadienne

Le syndicat est insatisfait des offres de Postes Canada

OTTAWA — Les nouvelles propositions de contrat de Postes Canada à 50 000 de ses employés n'ont pas permis de mettre fin à la menace d'un arrêt de travail à l'agence cet automne. Le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP) a déclaré que les propositions présentées par la société d'État mercredi n'étaient pas suffisantes pour parvenir à un accord. Postes Canada indique que ses offres globales aux facteurs ruraux et urbains comprennent des améliorations en matière de rémunération, d'avantages sociaux et de sécurité d'emploi. Toutefois, le STTP affirme que les propositions de l'entreprise en matière de sécurité d'emploi sont limitées, en particulier pour les travailleurs ruraux et de banlieue. La Presse canadienne

France : la privatisation du groupe Aéroports de Paris autorisée

PARIS — L'Assemblée nationale de France a autorisé jeudi en première lecture la privatisation du groupe Aéroports de Paris (ADP), au grand dam des oppositions qui ont dénoncé une atteinte au patrimoine national. Par 39 voix contre 7, les députés ont donné leur feu vert à l'État pour procéder à la vente au privé de tout ou partie des actifs qu'il détient dans ADP, soit 50,63 % des parts représentant quelque 9,5 milliards d'euros. L'État était jusqu'alors tenu par la loi de conserver la majorité des parts du groupe aéroportuaire. Le vote de l'Assemblée n'est pas définitif, le Sénat devant encore se prononcer. « Nous voulons passer d'une logique de dividendes à une logique d'investissement à l'avenir », avait affirmé mercredi soir le ministre de l'Économie Bruno Le Maire. Agence France-Press

Une fenêtre pour dénouer l'impasse sur les tarifs de l'acier et de l'aluminium

La pression va continuer à monter aux États-Unis, dit Raymond Bachand

JULIEN ARSENAULT
À BOUCHERVILLE
LA PRESSE CANADIENNE

Après la conclusion d'une entente pour l'Accord États-Unis-Mexique-Canada (AEUMC), la « logique économique » suggère qu'une fenêtre pourrait s'ouvrir pour faire disparaître les tarifs américains sur l'aluminium et l'acier canadiens, croit Raymond Bachand, le négociateur pour le Québec dans la négociation du traité tripartite de libre-échange.

À l'occasion d'une présentation dans le cadre des états généraux de la métallurgie, jeudi, à Boucherville, en banlieue sud de Montréal, M. Bachand a estimé que la pression devrait continuer de monter au sud de la frontière au cours des prochaines semaines.

« Il faut juste qu'ils [les Américains] trouvent la façon de prendre une bonne décision pour les États-Unis en enlevant ces tarifs-là pour le Canada et le Mexique », a-t-il affirmé, en réponse à une question d'un participant dans le cadre de sa présentation.

Depuis maintenant près de quatre mois, Ottawa et Mexico sont frappés par des droits d'importation de 25 % sur l'acier et de 10 % sur l'aluminium décrétés par le gouvernement Trump. Ottawa avait répliqué en juillet avec des mesures de rétorsion.

Cette semaine, certains acteurs du secteur de la métallurgie ont exprimé leur déception de constater que la question des tarifs n'avait pas été réglée dans le cadre des négociations de l'AEUMC.

Bachand a rappelé que de nombreux manufacturiers américains, qui ont besoin d'aluminium et d'acier, « souffrent » en raison des mesures punitives qui font grimper le coût de leurs produits

Au cours de son échange avec le parterre de gens de l'industrie, M. Bachand a rappelé que de nombreux manufacturiers américains, qui ont besoin d'aluminium et d'acier, « souffrent » en raison des mesures punitives qui font grimper le coût de leurs produits. Des brasseurs et des producteurs de boissons gazeuses tels que Coca-Cola ont déjà exprimé des doléances sur le sujet.

Néanmoins, l'ex-ministre québécois des Finances a admis que la situation pouvait être compliquée, affirmant, dans son analyse, que les négociateurs américains n'avaient « pas de mandat ».

« Tu discutes avec des gens dont le mandat est incertain et qui ont de la difficulté à s'avancer sur des sujets, parce qu'ils ne savent pas ce que le président [Donald Trump] pense », a-t-il dit, en réponse à une question de la salle.

Pendant un bref entretien en marge de sa présentation, M. Bachand, qui s'est montré très prudent dans ses commentaires, a indiqué que la logique ne prévalait pas toujours, estimant néanmoins qu'il y avait des « fenêtres » pour tenter de dénouer l'impasse.

Le négociateur du Québec a entre autres fait référence aux élections de mi-mandat aux États-Unis prévues le 6 novembre et à l'échéancier de la fin du même mois pour signer l'AEUMC.

« Il y a des fenêtres pour essayer de régler cela intelligemment pour tout le monde », a estimé M. Bachand.

Malgré les tarifs douaniers décrétés par Washington, le gouvernement québécois n'a pas été enseveli sous une avalanche de demandes d'aide. À la fin septembre, seulement deux demandes étaient en cours d'analyse à Investissement Québec, d'après les données gouvernementales.

Québec avait annoncé en juin une enveloppe de 100 millions en prêts et garanties de prêts — par l'entremise du programme Essor — afin d'épauler les petites et moyennes entreprises affectées par cette salve commerciale du gouvernement Trump. Plus de 1400 entreprises œuvrent dans le domaine de la transformation de l'aluminium dans la province. Elles génèrent une partie des 10 000 emplois directs et 20 000 autres postes indirects rattachés à l'industrie du métal gris.



Le premier ministre Justin Trudeau s'est adressé aux médias au cours d'une viste des bureaux de Films Séville, à Montréal.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

III COMMERCE

Ottawa dit vouloir regagner la confiance de l'industrie laitière

Le fédéral dit vouloir lui offrir une compensation « juste et équitable »

FRANÇOIS DESJARDINS
LE DEVOIR

Malgré une rencontre avec le premier ministre Justin Trudeau, les producteurs laitiers continuent d'exprimer leur inquiétude concernant l'impact des concessions faites par Ottawa dans le cadre du nouvel accord de libre-échange avec Washington.

Devant un gouvernement fédéral qui dit vouloir offrir une compensation « juste et équitable », l'industrie laitière attend avec impatience le mécanisme qui sera mis en œuvre afin de combler les pertes qu'ils subiront après l'entrée d'une production étrangère supplémentaire.

« Nous reconnaissons le symbole du geste posé par le premier ministre Trudeau en offrant une rencontre à notre industrie pour entendre nos préoccupations directement, ont indiqué jeudi les Producteurs laitiers du Canada dans une brève déclaration. Cependant, l'absence de détails sur des mesures pour mitiger l'impact des concessions faites dans l'accord, ainsi que l'absence d'une vision pour l'avenir de notre secteur ne peuvent apaiser les craintes des producteurs laitiers. »

Le premier ministre Trudeau a reconnu après sa rencontre matinale que les producteurs laitiers ont également donné dans les deux derniers accords commerciaux et affirmé qu'il veut travailler avec l'industrie pour regagner sa confiance.

Ottawa souhaite « dédommager de façon juste et équitable les producteurs au Québec et à travers le pays », a dit M. Trudeau, répétant ce qu'il soutient

depuis la publication de l'Accord États-Unis-Mexique-Canada (AEUMC).

« Pendant la rencontre, j'ai fait de mon mieux pour les rassurer qu'on comprend qu'il faut une bonne compensation, et ce sont eux qui vont nous aider à savoir ce qu'est une bonne compensation », a dit M. Trudeau lors d'une conférence de presse à Montréal.

M. Trudeau n'a pas chiffré l'aide financière qui pourrait être offerte à l'industrie. Les producteurs lui ont dit qu'ils sont inquiets, a-t-il expliqué. « Je comprends aussi que ça fait plusieurs accords commerciaux où on en a demandé à notre industrie laitière. [...] C'est pour ça que ce ne sont pas juste des paroles que ça prend, mais des gestes concrets. Dans les semaines et les mois à venir, on va travailler avec eux pour regagner cette confiance. »

Depuis la publication du nouvel accord de libre-échange entre Ottawa et Washington, l'industrie laitière est furieuse de voir qu'Ottawa a de nouveau offert aux étrangers une partie du marché cana-

dien. Depuis les années 1960, le secteur est régi par un système de gestion de l'offre qui contrôle les niveaux de production et limite les importations.

Dans son ensemble, l'accord sera bon pour le commerce, a dit M. Trudeau, mais a reconnu que « les producteurs laitiers, eux, vont en souffrir un petit peu à différents niveaux ».

Lourdes pertes

Selon l'UPA, les producteurs laitiers du Canada pourraient faire face à des pertes de revenus d'environ 475 à 480 millions en raison des ouvertures des trois accords. Le secteur agricole a suggéré au premier ministre Trudeau l'idée d'un comité dont le but serait de bien comprendre l'accord et de voir « comment on peut s'adapter à cette nouvelle entente et en minimiser l'impact sur nos secteurs », a affirmé le président de l'Union des producteurs agricoles, Marcel Groleau, dans une vidéo publiée sur YouTube après la rencontre.

M. Groleau a notamment insisté sur le besoin d'avoir un « réel programme de compensation » afin de permettre aux producteurs d'absorber les pertes causées par l'arrivée de produits étrangers. Le programme d'aide annoncé après l'accord de libre-échange avec l'Europe (250 millions) était « inadéquat », a-t-il dit, car il visait à épauler les fermiers qui modernisent leur équipement. Cela ne veut pas dire qu'un appui à l'investissement n'est pas intéressant, selon lui.

« On a eu l'écoute du premier ministre. Il a été très attentif à tout ce qu'on lui a dit et proposé », a dit M. Groleau.

480 millions

Le montant des pertes de revenus envisagées pour les producteurs laitiers du Canada en raison des ouvertures des trois accords commerciaux, d'après l'Union des producteurs agricoles

B 8 | AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Avis public

Le Plateau-Mont-Royal
Montréal

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
Projet de Règlement modifiant le règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Plateau-Mont-Royal (01-277) et le règlement sur le certificat d'occupation et certains certificats d'autorisation (R.R.V.M., c. C-3.2) afin de revoir les secteurs où est autorisé l'usage « Résidence de tourisme » et d'interdire le changement de vocation de certains immeubles de grande hauteur

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné aux personnes intéressées:

QUE le conseil d'arrondissement a adopté, aux termes de sa résolution CA18 25 0389 du 2 octobre 2018, le projet de *Règlement modifiant le règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Plateau-Mont-Royal (01-277) et le règlement sur le certificat d'occupation et certains certificats d'autorisation (R.R.V.M., c. C-3.2) afin de revoir les secteurs où est autorisé l'usage « Résidence de tourisme » et d'interdire le changement de vocation de certains immeubles de grande hauteur*;

QUE conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (chapitre A-19.1), ce projet de règlement sera soumis à une consultation publique le **mardi 23 octobre 2018, à 18 h**, au 201, avenue Laurier Est, Salle Le Plateau au rez-de-chaussée.

QUE lors de cette assemblée publique, le maire de l'arrondissement, ou tout autre membre du conseil désigné par ce dernier, expliquera ce projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

QUE ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau d'accueil situé au 201, avenue Laurier Est, rez-de-chaussée, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

Montréal, le 5 octobre 2018
Le secrétaire d'arrondissement,
Claude Groulx

AVIS PUBLIC

Villeray
Saint-Michel
Parc-Extension
Montréal

AVIS est par les présentes donné que le conseil d'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension a adopté, par résolution, lors de sa séance ordinaire tenue le 2 octobre 2018, l'ordonnance suivante :

ORDONNANCES RELATIVES AUX MURALES EN VERTU DE L'ARTICLE 36 DU RÈGLEMENT SUR LA PROPRETÉ ET LE CIVISME (RCA08-14005) ET DU PROGRAMME DE RUELLE VERTE

Ordonnance n° 14-18-30

À la séance du 2 octobre 2018, le conseil d'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension décrète :

- de permettre, dans le cadre du programme de ruelle verte de l'arrondissement, la création des murales suivantes visibles de la voie publique.

- Ruelle Ze Ruelle (Quadrilatère : rue Villeray/ Rue Drolet/ Rue Gounod/ Sur Saint-Denis)
Les murales visibles de la rue Villeray et Gounod.
- Ruelle La Luciole (Quadrilatère : rue de Castelnau, rue de Normandie, rue Jean-Talon Est, rue de la Roche)
La murale visible de la rue Jean-Talon Est.

Ces murales respectent les conditions suivantes dictées en vertu du *Règlement de zonage de l'arrondissement* (01-283-101, art 88.1) :

- Son support n'obstrue pas les ouvertures du bâtiment;
- Son installation n'entraîne pas l'abattage d'un arbre;
- Elle ne fait pas la promotion d'un produit, d'un service ou d'un établissement.

Fait à Montréal, le 5 octobre 2018
La secrétaire d'arrondissement,
Danielle Lamarre Trignac, avocate, M.A.

AVIS PUBLIC

Villeray
Saint-Michel
Parc-Extension
Montréal

ASSEMBLÉE PUBLIQUE

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES :

- Le conseil d'arrondissement, lors de sa séance ordinaire tenue le 2 octobre 2018 a approuvé, le : **PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO RCA06-14001-17** intitulé : « Adopter le Règlement modifiant le Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale RCA06-14001-17 et visant le retrait de la propriété située au 2950, rue Jarry Est (ancienne école Saint-Bernardin-de-Sienne, École des métiers de la construction de Montréal) de la liste des bâtiments d'intérêt patrimonial et architectural hors secteurs de valeur exceptionnelle de l'arrondissement. »
- Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ c. A-19.1), ce projet de règlement fera l'objet d'une assemblée publique le **16 octobre 2018, à compter de 18 h** au **405, avenue Ogilvy, 2^e étage Montréal**.

L'objet du projet de règlement vise à enlever de la liste des bâtiments d'intérêt patrimonial le bâtiment situé au 2950, rue Jarry Est qui a été démolé au printemps 2018;

- Ce projet vise la zone 0422.
- Au cours de cette assemblée publique, le maire de l'arrondissement ou tout autre membre du conseil qu'il désigne, expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer sur le sujet.
- Le projet de règlement et un plan des zones visées sont disponibles pour consultation au bureau d'arrondissement, situé au 405, avenue Ogilvy, bureau 100, aux heures habituelles de bureau.

Fait à Montréal, le 5 octobre 2018
Le secrétaire d'arrondissement,
Danielle Lamarre Trignac, avocate, M.A.

AVIS PUBLIC

Villeray
Saint-Michel
Parc-Extension
Montréal

AVIS est par les présentes donné que le conseil d'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension a adopté, par résolution, lors de sa séance ordinaire tenue le 2 octobre 2018, l'ordonnance suivante :

RÈGLEMENT sur la propreté et le civisme RCA08-14005

Ordonnance n° 14-18-29

À la séance du 2 octobre 2018, le conseil d'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension décrète :

« Édicter, en vertu de l'article 36 du Règlement sur la propreté et le civisme RCA08-14005, l'ordonnance pour la réalisation d'une murale sur le bâtiment situé au 8100, rue Saint-Denis. »

Cette ordonnance entre en vigueur conformément à la loi.

Fait à Montréal, le 5 octobre 2018
La secrétaire d'arrondissement,
Danielle Lamarre Trignac, avocate, M.A.

AQETA
Association québécoise des troubles d'apprentissage

moi aussi
JE PEUX APPRENDRE

Le droit d'apprendre depuis 1966
aqeta.qc.ca

Avis public

Le Plateau-Mont-Royal
Montréal

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

PROJET DE RÉSOLUTION SUR LE PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION RELATIF À L'IMMEUBLE SITUÉ AU 90, AVENUE LAURIER OUEST

1. Objet du projet et demande d'approbation référendaire

À la suite de l'assemblée publique tenue le 25 septembre 2018, le conseil d'arrondissement a adopté, à sa séance ordinaire du 2 octobre 2018, un second projet de résolution en vertu du *Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble* (2003-08) relativement à l'immeuble situé au **90, avenue Laurier Ouest**.

Ce projet de résolution vise à autoriser un nombre de places assises supérieur à celui prescrit pour l'usage « épicerie » du commerce situé au 90, avenue Laurier Ouest.

Ce second projet de résolution contient une disposition qui peut faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones visées et des zones contiguës afin que cette disposition soit soumise à leur approbation, conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (chapitre E-2.2). Une demande relative à cette disposition peut provenir d'une zone faisant partie de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal et des zones contiguës.

Ainsi, une demande relative à cette disposition peut provenir de la zone visée 0054 et de ses zones contiguës illustrées au plan ci-dessous.

Avis public

Le Plateau-Mont-Royal
Montréal

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

PROJET DE RÉSOLUTION SUR LE PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION RELATIF À L'IMMEUBLE SITUÉ AU 175, AVENUE LAURIER OUEST

1. Objet du projet et demande d'approbation référendaire

À la suite de l'assemblée publique tenue le 25 septembre 2018, le conseil d'arrondissement a adopté, à sa séance ordinaire du 2 octobre 2018, un second projet de résolution en vertu du *Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble* (2003-08) relativement à l'immeuble situé au **175, avenue Laurier Ouest**.

Ce projet de résolution vise à autoriser l'agrandissement du Bain Saint-Michel situé au 5300, rue Saint-Dominique, et ce, en dérogeant à la disposition relative au taux d'implantation.

Ce second projet de résolution contient une disposition qui peut faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones visées et des zones contiguës afin que cette disposition soit soumise à leur approbation, conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (chapitre E-2.2). Une demande relative à cette disposition peut provenir d'une zone faisant partie de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal et des zones contiguës.

Ainsi, une demande relative à cette disposition peut provenir de la zone visée 0054 et de ses zones contiguës illustrées au plan ci-dessous.

2. Description du territoire

Le territoire visé par ce projet de résolution comprend la zone visée 0054 et ses zones contiguës :

- Les zones contiguës RB-14, C-1, RC-3 situées sur le territoire de l'arrondissement d'Outremont;
- Les zones contiguës 0062, 0046, 0010, 0066, 0069, 0067, 0071, 0739, 0084, 0019, 0757, 0065, 0643, 0056 et 0063 situées sur le territoire de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal telles qu'illustrées au plan ci-dessus.

3. Conditions de validité d'une demande

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet;
- être reçue au bureau du secrétaire d'arrondissement dans les huit (8) jours du présent avis, soit au plus tard le **17 octobre 2018, à 16 h 30**;
- être signée par au moins douze (12) personnes intéressées.

4. Conditions pour être une personne intéressée à signer une demande

4.1 Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes, le **17 octobre 2018** :

- être domiciliée dans la zone d'où peut provenir une demande;
- être domiciliée depuis au moins six mois au Québec; ou

4.2 Tout propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et qui remplit la condition suivante le **17 octobre 2018** :

- être propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze mois; ou

4.3 Tout copropriétaire indivis d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le **17 octobre 2018** :

- être copropriétaire indivis d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze mois;
- être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou occupants depuis au moins douze mois comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit être produite avant ou en même temps que la demande.

Dans le cas d'une personne physique, il faut qu'elle soit majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Dans le cas d'une personne morale, il faut :

- avoir désigné parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui, le **17 octobre 2018**, est majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à la loi;
- avoir produit avant ou en même temps que la demande, une résolution désignant la personne autorisée à signer la demande et être inscrite sur la liste référendaire, le cas échéant.

Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (Chapitre E-2.2).

5. Absence de demandes

Toute disposition de ce projet de résolution qui n'aura fait l'objet d'aucune demande valide pourra être incluse dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

6. Consultation du projet

Le second projet de résolution ainsi que l'illustration de la zone visée et de ses zones contiguës peuvent être consultés au bureau d'accueil du Plateau-Mont-Royal situé au 201, avenue Laurier Est, rez-de-chaussée, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

Montréal, ce 5^e jour du mois d'octobre 2018
Le secrétaire d'arrondissement,
Claude Groulx

2. Description du territoire

Le territoire visé par ce projet de résolution comprend la zone visée 0054 et ses zones contiguës :

- Les zones contiguës RB-14, C-1, RC-3 situées sur le territoire de l'arrondissement d'Outremont;
- Les zones contiguës 0062, 0046, 0010, 0066, 0069, 0067, 0071, 0739, 0084, 0019, 0757, 0065, 0643, 0056 et 0063 situées sur le territoire de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal telles qu'illustrées au plan ci-dessus.

3. Conditions de validité d'une demande

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet;
- être reçue au bureau du secrétaire d'arrondissement dans les huit (8) jours du présent avis, soit au plus tard le **17 octobre 2018, à 16 h 30**;
- être signée par au moins douze (12) personnes intéressées.

4. Conditions pour être une personne intéressée à signer une demande

4.1 Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes, le **17 octobre 2018** :

- être domiciliée dans la zone d'où peut provenir une demande;
- être domiciliée depuis au moins six mois au Québec; ou

4.2 Tout propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et qui remplit la condition suivante le **17 octobre 2018** :

- être propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze mois; ou

4.3 Tout copropriétaire indivis d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le **17 octobre 2018** :

- être copropriétaire indivis d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze mois;
- être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou occupants depuis au moins douze mois comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit être produite avant ou en même temps que la demande.

Dans le cas d'une personne physique, il faut qu'elle soit majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Dans le cas d'une personne morale, il faut :

- avoir désigné parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui, le **17 octobre 2018**, est majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à la loi;
- avoir produit avant ou en même temps que la demande, une résolution désignant la personne autorisée à signer la demande et être inscrite sur la liste référendaire, le cas échéant.

Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (Chapitre E-2.2).

5. Absence de demandes

Toute disposition de ce projet de résolution qui n'aura fait l'objet d'aucune demande valide pourra être incluse dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

6. Consultation du projet

Le second projet de résolution ainsi que l'illustration de la zone visée et de ses zones contiguës peuvent être consultés au bureau d'accueil du Plateau-Mont-Royal situé au 201, avenue Laurier Est, rez-de-chaussée, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

Montréal, ce 5^e jour du mois d'octobre 2018
Le secrétaire d'arrondissement,
Claude Groulx

HEURES DE TOMBÉE

Avis légaux et appels d'offres

Les réservations doivent être faites avant **15 h** pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du **lundi** : Réservations avant **11 h** le **vendredi**

Publications du **mardi** : Réservations avant **15 h** le **vendredi**

POUR NOUS JOINDRE
avisdev@ledevoir.com
Tél. : 514-985-3344
Fax : 514-985-3340

www.ledevoir.com/services-et-annonces/avis-publics
www.ledevoir.com/services-et-annonces/appe-d-offres

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

FONDATION JEUNES ET SOCIÉTÉ

LES ENFANTS DU MONDE ONT BESOIN DE VOTRE AIDE

- ▲ comme coopérant
- ▲ comme bénévole
- ▲ comme donateur

(514) 387-2541
poste 240

Nous vous aiderons à les aider

www.monde.ca

allo prof

Aide aux devoirs gratuite partout au Québec!

primaire ET secondaire

514 527-3726
1 888 776-4455
www.alloprof.qc.ca

QUAND LA TOXICOMANIE PREND TOUTE LA PLACE QUAND LA TOXICOMANIE PREND TOUTE LA PLACE

faites les premiers pas
(514) 539-0202
www.portage.ca

PORTAGE
Pour vaincre la toxicomanie

La suite des avis se trouve en page **B 9**

HOCKEY

Une défaite de bon augure

Le gardien du Canadien, Carey Price, a réalisé une grande performance mercredi à Toronto

LA PRESSE CANADIENNE
À TORONTO

Pendant 60 minutes mercredi soir, Carey Price a rassemblé au vainqueur du trophée Vézina qui a dominé la LNH et gagné les trophées Hart et Ted-Lindsay en juin 2015. Malheureusement pour lui et pour ses coéquipiers du Canadien de Montréal, le match a nécessité une période de prolongation.

Price a réalisé 23 arrêts dans un revers de 3-2 contre les Maple Leafs de Toronto et a fourni un soutien défensif à une jeune formation qui affrontait des adversaires que plusieurs observateurs voient gagner la Coupe Stanley.

« Je me sentais bien dès la période d'échauffement, a déclaré Price. J'ai passé la journée entière à me préparer et je me sentais très bien. »

Il s'agissait d'un retour en forme pour le vétéran de 31 ans, après une saison 2017-2018 marquée par une blessure au bas du corps et une commotion cérébrale qui lui ont fait rater plusieurs semaines d'action.

Les ennuis de santé de Price ont fait en sorte qu'il n'a participé qu'à 46 matchs la saison dernière. Et ce fut la pire de sa carrière avec un dossier de 16-26-7, une moyenne de buts alloués de 3,11 et un taux d'arrêts de ,900.

En guise de comparaison, un an plus tôt, il avait présenté une fiche de 37-20, une moyenne de 2,23 et un taux d'arrêts de ,923. Mieux encore, en 2014-2015, il avait additionné les performances exceptionnelles au point de terminer la campagne avec un dossier de 44-16-6, une moyenne de 1,96 et un taux d'arrêts de ,933.

Éloges

Contre la puissante attaque torontoise mercredi, Price a repoussé plusieurs tirs à bout portant, notamment contre Patrick Marleau et Kasper Kapanen, celui-là à la toute fin de la troisième période.

Le portier du Canadien n'a toutefois pas été en mesure de stopper Auston Matthews, auteur de deux buts, dont le filet victorieux après 61 secondes de jeu en prolongation.

Dans le cas de Matthews, ça commence à être une habitude. Lors de ses quatre derniers matchs face à Price, l'Américain de 21 ans n'a inscrit rien de moins que sept buts à l'aide de seulement 15 tirs.



Carey Price s'est dressé à plusieurs occasions contre la puissante attaque des Maple Leafs, mercredi, notamment devant l'attaquant Tyler Ennis.

NATHAN DENETTE LA PRESSE CANADIENNE

Malgré une autre soirée prolifique, Matthews s'est fait élogieux après la performance de Price mercredi.

« Il a bloqué plusieurs tirs en étirant sa jambe ou en sortant le bras alors qu'il semblait que la rondelle allait trouver le fond du filet. C'est pour ça qu'il est l'un des meilleurs gardiens », a fait remarquer Matthews.

L'entraîneur-chef Claude Julien a aussi salué le travail de Price.

« Je pense que tout le monde a vu tous les arrêts importants qu'il a réalisés. Il a été vraiment très bon pour nous ce soir [mercredi] », a analysé Julien.

De son côté, Price a choisi de rendre hommage à ses coéquipiers, qui ont réussi à limiter les Maple Leafs à seulement 26 tirs. Le Canadien a été particulièrement étincelant pendant le troisième vingt, qu'il a dominé 15-7.

« Nous avons utilisé notre vitesse, surtout en échec avant, pour réduire leur temps de réaction et leur espace de manœuvre. Notre jeu de soutien a été excellent partout sur la patinoire. Le

Il a bloqué plusieurs tirs en étirant sa jambe ou en sortant le bras alors qu'il semblait que la rondelle allait trouver le fond du filet

AUSTON MATTHEWS



synchronisme est un élément important de la vitesse. À mon avis, nous avons très bien travaillé en groupe », a souligné le gardien du Tricolore.

Jeu d'ensemble

Le jeu d'ensemble du Canadien a également impressionné le clan adverse. « Je dirais qu'ils ont travaillé plus fort que nous, a observé Matthews. Il y a beaucoup à apprendre [de ce match]. »

Le constat était le même derrière le banc des Maple Leafs. « Le Canadien a joué avec beaucoup d'effort et une excellente structure. Nous avons gagné, mais nous allons devoir travailler beaucoup plus fort et jouer beaucoup mieux », a analysé l'entraîneur-chef Mike Babcock.

Les joueurs du Canadien ont eu congé d'entraînement jeudi alors qu'ils ont pris la direction de Pittsburgh, où ils affronteront les Penguins samedi soir.

Le premier match de la formation montréalaise au Centre Bell aura lieu le jeudi 11 octobre face aux Kings de Los Angeles.

EN BREF

Ronaldo écarté de la sélection du Portugal pour deux matchs

LISBONNE — Cristiano Ronaldo a été écarté jeudi de la sélection nationale du Portugal en prévision de ses deux prochains matchs, une décision qui survient au moment où le joueur de soccer étoilé nie les allégations de viol dont il fait l'objet aux États-Unis. Ronaldo a été accusé de viol par Kathryn Mayorga, qui a allégué qu'il l'avait agressée à Las Vegas en 2009. Il a nié ces allégations. Ronaldo a été écarté de la formation portugaise pour son deuxième match de la Ligue des Nations de l'UEFA en Pologne le 11 octobre, ainsi que pour un match préparatoire contre l'Écosse trois jours plus tard. L'entraîneur-chef du Portugal, Fernando Santos, a ajouté que Ronaldo ne sera pas sélectionné non plus pour la prochaine série de matchs en novembre. La pression commence à se faire sentir autour de Ronaldo, après que l'équipementier Nike eut rejoint EA Sports et exprimé ses préoccupations quant aux allégations de viol qui pèsent sur l'attaquant portugais.

Associated Press

Calgary fait partie des villes recommandées pour les JO de 2026

LAUSANNE — Le comité exécutif du Comité international olympique a recommandé les candidatures de trois villes pour l'obtention des Jeux olympiques d'hiver de 2026, jeudi, parmi lesquelles se retrouve Calgary, en Alberta. Stockholm, en Suède, et la candidature commune de Milan-Cortina d'Ampezzo, en Italie, ont aussi obtenu l'aval du comité exécutif du CIO. Selon le CIO, Calgary « entretient l'héritage des Jeux de 1988 et peut tirer le meilleur parti des sites existants pour 2026. Calgary possède une expérience et une expertise précieuses dans l'organisation de compétitions de sports d'hiver et autres grands événements. La ville, la province et ses habitants ont un amour profond et une affinité pour les sports d'hiver. La décision finale quant aux candidatures officielles sera prise lors d'une rencontre du CIO les 8 et 9 octobre à Buenos Aires, en Argentine.

La Presse canadienne

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

téléphone : 514 985-3452
télécopieur : 514 985-3340Courriel :
avisdev@ledevoir.com

AVIS PUBLIC

Villieray
Saint-Michel
Parc-Extension
Montréal

ASSEMBLÉE PUBLIQUE

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES :

1. Le conseil d'arrondissement, lors de sa séance ordinaire tenue le 2 octobre 2018, a approuvé, le :
PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 01-283-105 intitulé : « Adopter le règlement 01-283-105 modifiant le Règlement de zonage de l'arrondissement de Villieray-Saint-Michel-Parc-Extension visant à ajuster certaines normes réglementaires au projet de construction d'une nouvelle école dans la zone 0422. »

2. Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ c. A-19.1), ce projet de règlement fera l'objet d'une assemblée publique le **16 octobre 2018, à compter de 18 h** au 405, avenue Ogilvy, 2^e étage.

L'objet du projet de règlement vise à :
- enlever de la liste des bâtiments d'intérêt patrimonial le bâtiment situé au 2950, rue Jarry Est qui a été démolie au printemps 2018;
- d'ajuster les normes réglementaires au projet de redéveloppement du site.

Le projet vise la 0422 qui se situe entre le boulevard Crémazie Est et la rue Jarry Est ainsi qu'entre les 6^e et 8^e Avenue.

3. Au cours de cette assemblée publique, la mairesse de l'arrondissement ou tout autre membre du conseil qu'il désigne, expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer sur le sujet.

4. Ce premier projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

5. Le projet de règlement et un plan des zones visées sont disponibles pour consultation au bureau d'arrondissement, situé au 405, avenue Ogilvy, bureau 100, aux heures habituelles de bureau.

Fait à Montréal, le 5 octobre 2018

La secrétaire d'arrondissement,
Danielle Lamarre Trignac, avocate, M.A.

Avis public

Montréal

ALIÉNATION DE BIENS

AVIS est donné, en vertu de l'article 28 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19), que la Ville de Montréal a autorisé l'aliénation de biens au cours du moi d'août 2018 :

Vente à Édifice 9503 Sherbrooke inc. d'un terrain constitué du lot 4 115 604 du cadastre du Québec, situé au nord de la rue Sherbrooke Est, à l'ouest de la rue Contrecoeur, d'une superficie de 1 824,7 m², dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, pour 415 000 \$ (CM18 0987)

Vente à la Société de Transport de Montréal d'un terrain constitué du lot 5 923 455 du cadastre du Québec, situé dans le quadrilatère délimité par la rue de Bellechasse, l'avenue De Gaspé, la rue Marmier et l'avenue Casgrain, d'une superficie de 15 834,8 m², dans l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie, pour 2 222 724 \$ (CM18 1006)

Vente à Réseau de Transport Métropolitain d'un terrain constitué des lots 5 221 503 et 5 221 505 du cadastre du Québec, situé du côté sud de la 8^e Rue, le long de la voie ferrée des Chemins de fer nationaux, d'une superficie de 341,6 m², dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, pour 24 000 \$ (DA174962002)

Vente à Caroline Parent d'un terrain constitué du lot 1 996 028 du cadastre du Québec, situé à l'angle nord-ouest du boulevard Henri-Bourassa et de la rue Saint-Denis, d'une superficie de 75,1 m², dans l'arrondissement d'Achuis-Cartierville, pour 12 000 \$ (DA183496003)

Vente à Chantal Grégoire d'une partie d'une ancienne ruelle constituée du lot 6 066 694 du cadastre du Québec, située du côté ouest de la 70^e Avenue, au sud de la 4^e Rue, d'une superficie totale de 75 m², dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, pour 4 152 \$ (DA184396003)

Vente à Jacqueline Montecalvo et Robert Rabbini d'un terrain constitué du lot 6 179 421 du cadastre du Québec, situé entre le boulevard Louis-H.-La Fontaine et la 4^e Avenue, au nord de la 4^e Rue, d'une superficie de 251,1 m², dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, pour 18 500 \$ (DA187723004)

Vente à Anna Segreto et Francesco Campisi d'un terrain constitué du lot 6 179 422 du cadastre du Québec, situé entre le boulevard Louis-H.-La Fontaine et la 4^e Avenue, au nord de la 4^e Rue, d'une superficie de 260,9 m², dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, pour 19 100 \$ (DA187723003)

Fait à Montréal, le 5 octobre 2018

Le greffier de la Ville,
Yves Saindon, avocat

Appel d'offres

Lachine
Montréal

Direction des travaux publics

Des soumissions sont demandées et devront être reçues avant **10 h 30**, à la date ci-dessous mentionnée, à la mairie d'arrondissement de Lachine, à l'attention de M. Mathieu Legault, secrétaire d'arrondissement, 1800, boul. Saint-Joseph, Lachine (Québec) H8S 2N4 pour :

Catégorie : Services professionnels

Appel d'offres : LAC-PUB-1828

Descriptif : Services professionnels – Réfection de toitures de bâtiments – Exécution 2019 à l'arrondissement de Lachine

Date d'ouverture : 22 octobre 2018

Dépôt de garantie : N/A

Visite supervisée des lieux : N/A

Renseignements :

lachinegreffe@ville.montreal.qc.ca

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumissions en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO. Chaque soumission doit être placée dans deux enveloppes cachetées distinctes et portant l'identification fournie en annexe du cahier d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans la salle de conseil de la mairie d'arrondissement, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

L'arrondissement de Lachine ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Montréal, arrondissement de Lachine, ce 5 octobre 2018.

Mathieu Legault
Secrétaire d'arrondissement

AVIS PUBLIC

Villieray
Saint-Michel
Parc-Extension
Montréal

Consultation publique

Modification au plan d'urbanisme

RÈGLEMENT MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME DE LA VILLE DE MONTRÉAL (04-047)

Arrondissement de Villieray-Saint-Michel-Parc-Extension

Le projet de règlement intitulé : « Adopter le Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) et visant le retrait de la propriété située au 2950, rue Jarry Est (ancienne école Saint-Bernardin-de-Sienne, École des métiers de la construction de Montréal) de la liste des bâtiments d'intérêt patrimonial et architectural hors secteurs de valeur exceptionnelle de l'arrondissement de Villieray-Saint-Michel-Parc-Extension » a été adopté par le conseil d'arrondissement le 2 octobre 2018.

À la demande du conseil d'arrondissement, une assemblée publique de consultation se tiendra sur ce projet de règlement et la documentation pertinente à ce sujet est rendue disponible.

OBJET DU PROJET DE RÈGLEMENT

Le projet de règlement modifie le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) pour l'arrondissement de Villieray-Saint-Michel-Parc-Extension pour exclure de la liste des bâtiments d'intérêt patrimonial et architectural hors secteurs de valeur exceptionnelle le bâtiment situé au 2950, rue Jarry Est.

DOCUMENTATION

Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau d'arrondissement, situé au 405, avenue Ogilvy, bureau 100, aux heures habituelles de bureau.

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE

Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1), ce projet de règlement fera l'objet d'une assemblée publique le **16 octobre 2018, à compter de 18 h** au 405, avenue Ogilvy, 2^e étage Montréal.

Au cours de cette assemblée publique, le maire de l'arrondissement ou tout autre membre du conseil qu'il désigne, expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer sur le sujet.

Fait à Montréal, le 5 octobre 2018

La secrétaire d'arrondissement,
Danielle Lamarre Trignac, avocate, M.A.

HEURES DE TOMBÉE

Avis légaux et appels d'offres

Les réservations doivent être faites avant 15 h pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi : Réservations avant 11 h le vendredi

Publications du mardi : Réservations avant 15 h le vendredi

POUR NOUS JOINDRE

avisdev@ledevoir.com

Tél. : 514-985-3344

Fax : 514-985-3340

[www.ledevoir.com/](http://www.ledevoir.com/services-et-annonces/avis-publics)[services-et-annonces/](http://www.ledevoir.com/services-et-annonces/appels-d-offres)[avis-publics](http://www.ledevoir.com/services-et-annonces/appels-d-offres)[www.ledevoir.com/](http://www.ledevoir.com/services-et-annonces/appels-d-offres)[services-et-annonces/](http://www.ledevoir.com/services-et-annonces/appels-d-offres)[appels-d-offres](http://www.ledevoir.com/services-et-annonces/appels-d-offres)

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

QUAND LA TOXICOMANIE PREND TOUTE LA PLACE

faites les premiers pas

514 939-4202
www.portage.ca

PORTAGE
Pour valoir la substance

Suite des avis de la page B 8

Deux rappers de la scène montréalaise à la langue bien pendue, Tracy et Koffee K. Le rap : une des influences du français.

JACQUES NADEAU
LE DEVOIR

You are the one for me, for me, for me, formidable. You are my love very, very, very, véritable.

FOR ME, FORMIDABLE,
CHARLES AZNAVOUR



Wipés de la map

Bonjour-hi, je suis Canadien franglais

L

JOSÉE
BLANCHETTE



a veille du jour J, il m'a demandé : « Tu regardes quoi, maman ? » « Oh, c'est un film sur Pauline Julien, une chanteuse populaire de ma jeunesse. Elle était venue dans ma classe à ton âge. » « Hein ? ! Comme si Céline Dion venait dans mon cours de français ! » Pas tout à fait, non. On est loin de Vegas, ici, c'est même exactement l'inverse, je le crains. J'ai eu un pincement au cœur en constatant que je n'ai pas réussi à être une passeuse, à lui transmettre mon attachement profond à la langue, à nos racines, à notre identité, à notre histoire si récente. Il n'en a plus rien à foutre. Il s'en « bat les couilles », j'te fuckin niaise pas. Il a 15 ans et le monde lui appartient à travers un écran, sans frontières, sans drapeau.

Le lendemain, la CAQ d'un Québec inc. comptable, rassurant pour le CELI, terrassait la carte électorale après une occupation de la confrérie médicale qui nous a laissés des finances « en santé ». Une bonne nouvelle pour les investisseurs. Nous sommes redevenus Canadiens français comme l'a souligné, sans amertume, l'ex-péquistre Pierre Curzi.

J'ai vibré en me replongeant dans le documentaire *Pauline, intime et politique*, me suis rappelé cette fierté galvanisée de 1976, de 1980, propulsée par les artistes québécois. Le constat n'en est que plus troublant face à la rupture entre mes référents de *French pea soup* — mon arrière-grand-père ayant lancé

**Rappelle-toi qu'on est partis de nothing
Pis que ma moms work
à l'usine sur le nightshift
So, si c'était pas du weed
pis de la musique
I might just... roll up dans
une caisse sur Saint-Laurent**

MONTREAL SUD, DEAD OBIES



la marque Habitant, à l'origine du sobriquet — et ceux de mon ado. La France n'est pas sa mère patrie ni les Anglos ses « ennemis ». Aznavour et sa bande m'ont appris à écrire, à aimer, à penser. Pauline et sa fratrie, à me tenir droite, à m'aimer, à me respecter.

N'en déplaît à M. Legault, si ses petits-enfants ne parlent plus le français après-demain, les immigrants n'y seront pour à peu près rien. Le nouveau premier ministre devrait plutôt songer à restreindre l'accès à YouTube et à Netflix. Mon B de 15 ans parle la langue de la mondialisation, celle des dominants. Il sera peut-être un Canadien franglais. Son écoute assidue du rap et du hip-hop a fait de lui l'adepte d'un dialecte de cour d'école matiné de créole et d'arabe.

Alors que mes parents nous faisaient écouter du Béart, du Ferrat, du Aznavour et du Reggiani sur le tourne-disque du salon, mon fils a des écouteurs greffés dans les oreilles et je n'ai pas accès à sa culture, sauf en auto où je découvre ses chanteurs « explicites » qui abusent des mots *bitch*, *fuck* et *weed*. C'est relou.

Sont nice tes shoes

Le plus drôle, c'est que mon B utilise désormais à peu près le même patois — version urbaine — que mon grand-père gaspésien. Alban me disait : « Mets la *grocery* su'a *pantry* » et parlait un langage du métier (de bûcheron à plombier, avec une 4^e année), où les mots *cope*, *washer*, *team* (de chevaux), *jobeur* et *se shaver* faisaient partie du quotidien.

Quand mon B complimente : « Sont nice tes shoes », il ne fait que répéter une langue apprise avec des rappers qui font du *cob* (fric) en se la jouant « racaille ». Ils sont « posés », relaxes, *all in* ou *down* (partants), *gone wild*, font la

moombai, s'envoient niquer leur mère ou leur race, font des *shits* avec leur *stye* (blonde).

Il m'appelle « la mère » comme les vieux d'autrefois, en roulant des mécaniques, mais avec des trémolos dans le cœur. Leur mère, c'est une réplique de la Sainte Vierge qui leur achète des condoms à la pharmacie et avec qui ils peuvent pleurer sur leurs mauvais coups. « La *game* est tough, faut tu *wake up*. » Il sait que j'irais lui porter des Q-Tips en prison, mais il ne saisait pas trop ce qu'une langue maternelle veut dire.

Je lui ai fait lire un glossaire publié dans *La Presse*+, le mois dernier, sur le slang montréalais chez les jeunes, issu d'influences maghrébines, créoles haïtiennes et anglophone. Il connaissait le sens de tous ces mots en provenance de ruelles où tu ne laisses pas ton matou traîner, sans compter le labyrinthe du Web, ce vaste fourre-tout culturel. Qu'un ado de banlieue blanche et proprette de la Rive-Sud comprenne la langue des ghettos parisiens n'est qu'un symptôme du grand égalisateur qui fait d'eux des citoyens du monde avant tout.

Speak White

« Parlez-nous production profits et pourcentages *speaking white* »

c'est une langue riche pour acheter, mais pour se vendre, mais pour se vendre à perte d'âme », écrivait Michèle Lalonde dans son superbe *Speak White* que j'ai lu à l'âge de mon B en écoutant du Harmonium, du Beau Dommage et Garolou.

Je *speaking white moéssi, metoo*. Cet été, sur une terrasse de la rue Saint-Denis, celle en face du club de danseuses L'Axe, j'ai eu l'outrecuidance de commander une bière de microbrasserie... en français. La serveuse m'a répondu : « Sorry, I don't know what you mean. » Le mot « bière », elle *catchait* le *meaning*, mais pas « microbrasserie ».

J'ai *callé* l'hôtesse bilingue, jouquée sur ses talons longs, les tatouages à fleur de short, un joli minois (si tu t'imagines, fillette, fillette) ; elle nous a gratifiées d'un mépris digne des vendeuses de jadis chez Eaton. Je désirais être servie en français et c'était trop demander même si c'est « notre » langue officielle.

Nous n'étions pas rue Crescent, pourtant. Saint-Denis, un samedi soir d'été — j'y étais serveuse, jadis, pour payer mes études en journalisme à l'UQAM —, est devenue le royaume du *douchebag* en décapotable qui n'a rien à cirer des caquistes, des solidaires ou du

Écouté Le sens des paroles, le dernier disque d'Alaclair ensemble, un groupe hip-hop local, « troupe de postrigodon bas-canadienne » ou « entreprise familiale composée d'une *bunch* de *humble french-canadians* », au choix. On fait dans le français. Projet de char avec l'ado. On verra si ça le branche. Moi, si. Extrait de *De partout* : « Amène la tirelire, on *fill it up beautiful* »

Tout le monde doit payer ses *dues* Tout le monde est juste dans ses *shoes* J'ai pas terminé le *school* J'ai dit : « Maman, m'en va rapper *for food* » « On arrive de plein de places. On débarque de partout. Tu nous aimes pas. *That's cool.* » bit.ly/2O5UBcR

Trouvé un cours en ligne pour apprendre le québécois. À ajouter à un cours de francisation qui se voudrait plus complet en incluant le joul. Les contractions, le vocabulaire du travail, les « pas » (comme dans « pas pantoute » ou « avec pas d'casque »), la façon de poser des questions et une mise en contexte dans une dizaine de lieux, au chalet comme dans le taxi. Ne manque que le français et on est en *business!* japprendslequebecois.com

Relu avec autant de plaisir le *Speak white* de Michèle Lalonde. Vidéo incluse ici : bit.ly/2E2bvnI. « *Speak white tell us again about Freedom and Democracy* nous savons que liberté est un mot noir comme la misère est nègre et comme le sang se mêle à la poussière des rues d'Alger ou de Little Rock »

PQ *wipé* de la *map* sur l'île. Va-t-il même voter ? Il *speaking white*. *He wants to pogne*, estie.

Parler français est devenu synonyme de petit pain, de moins-que-*nothing* ou d'élite franco-snob et de péquistre. Nous sommes dus pour une autre Révolution tranquille, mais je doute qu'elle se fasse au Caquistan (le joli mot de Brian Myles). Nous sommes un petit peuple de Gaulois de moins en moins irréductibles, de Latins de plus en plus perméables et colonisés.

Nous irons rejoindre les Acadiens et les Cajuns au royaume des incompris de la *mother tongue*. Je me console ; c'est pas la grosseur qui compte, c'est la *way* que tu le *handle*.

cherejoblo@ledevoir.com
Twitter : @cherejoblo

JOBLOG

Pauline, l'amoureuse

Elle aimait le Québec, elle aimait le chanter, elle aimait Gérard, elle aimait la liberté. Le film documentaire d'archives de l'ONF et de témoignages qu'a réalisé Pascale Ferland débute avec cette phrase : « Je me sens tellement seule. Peut-être que j'ai trop aimé. »

Le pays du Québec, elle l'avait cheville au cœur et au corps. Avec son éternel complice, l'ex-député du Parti québécois Gérard Godin, de dix ans son cadet, elle a vécu intensément la montée de la souveraineté, la crise d'Octobre, la défaite du référendum de 1980. Trente-deux années d'amour qui ne furent pas assez longues, dira-t-elle à son décès. Il a écrit, du temps où il était journaliste au *Nouveliste* : « Pauline Julien est un petit arbre dur. Entêté, tout à la fois nouveau et fragile qui s'impose par sa volonté et cet entêtement qui sont ce que l'on appelle, la présence. » Et on ne s'en lasse pas. La version originale du film est encore en salle et une mouture de 60 minutes (17 min de moins) sera présentée le dimanche 7 octobre à 22 h 50 (à vos enregistreuses !) à ICI Radio-Canada Télé. L'intégrale sera diffusée ultérieurement et en rattrapage dès le 6 novembre. bit.ly/2RosL9n